



# Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

**RÉGION SOCIO SANITAIRE (RSS) DE LA CÔTE-NORD**

INSTITUT NATIONAL  
DE SANTÉ PUBLIQUE  
DU QUÉBEC

Québec 



# Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

## **RÉGION SOCIO SANITAIRE (RSS) DE LA CÔTE-NORD**

Direction du développement des individus  
et des communautés

Décembre 2011

**AUTEUR**

Éric Robitaille  
Direction du développement des individus et des communautés

**SOUS LA COORDINATION DE**

Johanne Laguë  
Direction du développement des individus et des communautés

**SOUTIEN TECHNIQUE**

Dominic Comtois  
Direction du développement des individus et des communautés

Marianne Dubé  
Direction du développement des individus et des communautés

**MISE EN PAGES**

Marie-Cécile Gladel  
Direction du développement des individus et des communautés

*Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.*

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).*

*Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.*

DÉPÔT LÉGAL – 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2012  
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC  
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA  
ISBN : 978-2-550-65786-6 (VERSION IMPRIMÉE)  
ISBN : 978-2-550-65787-3 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2012)

## **CONSTATS GÉNÉRAUX SUR LES INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES POUR LA RÉGION SOCIOSANITAIRE DE LA CÔTE-NORD**

### **Caractéristiques d'un environnement favorable<sup>1</sup> à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif**

- La région compte, selon nos données, 6 159 kilomètres de sentiers récréatifs. La distance moyenne à un sentier récréatif est de 1,3 kilomètre comparativement à 2,7 km pour l'ensemble du Québec.
- Une proportion importante de la population de la RSS habite des secteurs où la densité de la végétation est élevée ou moyenne élevée (38 %) comparativement à 23 % pour l'ensemble du Québec.
- Plus de 70 % de la population de Sept-Îles est localisée à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert comparativement à 29 % pour l'ensemble du Québec.
- Près de la moitié de la population de la RSS de la Côte-Nord est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un dépanneur (48 %) comparativement à 65 % pour l'ensemble du Québec.

### **Caractéristiques moins favorables à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif**

- Près de la moitié de la population de la RSS de la Côte-Nord est localisée à moins de 1000 mètres d'un restaurant-minute (43 %) comparativement à 46 % pour l'ensemble du Québec.
- Une forte majorité de la population de la RSS est localisée à plus de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation<sup>2</sup> (76 %) comparativement à 59 % pour l'ensemble du Québec.
- La distance moyenne à une infrastructure récréative est de 7,1 km comparativement à 2,2 km pour l'ensemble du Québec.
- Une proportion importante de la population urbaine de la RSS de la Côte-Nord habite des AD où le potentiel piétonnier est faible (37 %).
- Très faible densité résidentielle sur l'ensemble du territoire urbain de la région sociosanitaire (RSS) (11,8 unités à l'hectare pour la RSS de la Côte-Nord comparativement à 21 unités à l'hectare pour l'ensemble du Québec).

---

<sup>1</sup> Un environnement favorable est considéré comme l'ensemble des éléments de nature physique qui exerce une influence positive sur l'alimentation, la pratique d'activité physique et sur l'image corporelle et de soi.

<sup>2</sup> Marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épiceries, supermarchés.



## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                                                                             |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>                                                                                                                                             | <b>V</b>   |
| <b>LISTE DES FIGURES .....</b>                                                                                                                                              | <b>VII</b> |
| <b>GLOSSAIRE .....</b>                                                                                                                                                      | <b>IX</b>  |
| <b>1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE<br/>L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE .....</b>                                            | <b>1</b>   |
| 1.1 Caractéristiques générales de la population .....                                                                                                                       | 1          |
| 1.2 Échelle spatiale d'analyse .....                                                                                                                                        | 2          |
| 1.3 Composantes de l'environnement prises en compte dans l'élaboration des<br>indicateurs géographiques de l'environnement bâti et de l'environnement<br>des services ..... | 3          |
| <b>2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT .....</b>                                                                                                                                         | <b>5</b>   |
| 2.1 Densité de l'environnement bâti .....                                                                                                                                   | 5          |
| 2.2 Mixité de l'environnement bâti .....                                                                                                                                    | 9          |
| 2.3 Connexité et caractéristiques du réseau routier .....                                                                                                                   | 13         |
| 2.4 Potentiel piétonnier des AD .....                                                                                                                                       | 16         |
| 2.5 Accessibilité aux sentiers .....                                                                                                                                        | 19         |
| 2.6 Logements construits avant 1946 .....                                                                                                                                   | 23         |
| 2.7 Densité de la végétation .....                                                                                                                                          | 26         |
| 2.8 Accessibilité aux parcs et espaces verts .....                                                                                                                          | 29         |
| 2.9 Accessibilité aux infrastructures récréatives .....                                                                                                                     | 33         |
| 2.10 Accessibilité aux commerces d'alimentation .....                                                                                                                       | 37         |
| 2.11 Accessibilité aux restaurants-minute .....                                                                                                                             | 41         |
| 2.12 Accessibilité aux dépanneurs .....                                                                                                                                     | 45         |
| 2.13 Indice d'environnement du commerce de détail alimentaire .....                                                                                                         | 49         |
| <b>3 CONCLUSION .....</b>                                                                                                                                                   | <b>51</b>  |
| <b>RÉFÉRENCES .....</b>                                                                                                                                                     | <b>53</b>  |
| <b>ANNEXE .....</b>                                                                                                                                                         | <b>55</b>  |



## LISTE DES TABLEAUX

|           |                                                                                |    |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 | Caractéristiques de population et des logements de la RSS de la Côte-Nord..... | 2  |
| Tableau 2 | Unités d'évaluation foncière.....                                              | 3  |
| Tableau 3 | Variables de l'environnement bâti.....                                         | 57 |



## LISTE DES FIGURES

|           |                                                                                                                        |    |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1  | Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle .....                                             | 6  |
| Figure 2  | Carte de densité résidentielle, agglomération de Sept-Îles .....                                                       | 7  |
| Figure 3  | Carte de densité résidentielle, agglomération de Baie-Comeau .....                                                     | 8  |
| Figure 4  | Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol.....                                     | 10 |
| Figure 5  | Carte de mixité, agglomération de Sept-Îles .....                                                                      | 11 |
| Figure 6  | Carte de mixité, agglomération de Baie-Comeau.....                                                                     | 12 |
| Figure 7  | Répartition de la population en fonction du niveau de densité des<br>intersections à trois voies et plus .....         | 13 |
| Figure 8  | Carte de connexité, agglomération de Sept-Îles .....                                                                   | 14 |
| Figure 9  | Carte de connexité, agglomération de Baie-Comeau.....                                                                  | 15 |
| Figure 10 | Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD.....                                           | 16 |
| Figure 11 | Carte de potentiel piétonnier, agglomération de Sept-Îles.....                                                         | 17 |
| Figure 12 | Carte de potentiel piétonnier, agglomération de Baie-Comeau .....                                                      | 18 |
| Figure 13 | Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de<br>moins de 1000 mètres .....                   | 19 |
| Figure 14 | Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Sept-Îles.....                                                    | 20 |
| Figure 15 | Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Baie-Comeau .....                                                 | 21 |
| Figure 16 | Carte d'accessibilité aux sentiers, région de la Côte-Nord .....                                                       | 22 |
| Figure 17 | Répartition de la population en fonction de la proportion des logements<br>construits avant 1946.....                  | 23 |
| Figure 18 | Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération<br>de Sept-Îles .....                            | 24 |
| Figure 19 | Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération<br>de Baie-Comeau.....                           | 25 |
| Figure 20 | Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation<br>des AD.....                                 | 26 |
| Figure 21 | Carte de densité de végétation, agglomération de Sept-Îles .....                                                       | 27 |
| Figure 22 | Carte de densité de végétation, agglomération de Baie-Comeau .....                                                     | 28 |
| Figure 23 | Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à<br>moins de 1000 mètres du centre de l'AD ..... | 29 |
| Figure 24 | Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de<br>Sept-Îles .....                                  | 30 |
| Figure 25 | Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de<br>Baie-Comeau.....                                 | 31 |
| Figure 26 | Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, région de la Côte-Nord .....                                         | 32 |

|           |                                                                                                                  |    |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 27 | Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1000 mètres .....      | 33 |
| Figure 28 | Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Sept-Îles.....                         | 34 |
| Figure 29 | Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Baie-Comeau .....                      | 35 |
| Figure 30 | Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région de la Côte-Nord .....                            | 36 |
| Figure 31 | Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres..... | 37 |
| Figure 32 | Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Sept-Îles.....                              | 38 |
| Figure 33 | Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Baie-Comeau .....                           | 39 |
| Figure 34 | Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, région de la Côte-Nord .....                                 | 40 |
| Figure 35 | Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres .....      | 41 |
| Figure 36 | Carte d'accessibilité aux restaurants minute, agglomération de Sept-Îles .....                                   | 42 |
| Figure 37 | Carte d'accessibilité aux restaurants minute, agglomération de Baie-Comeau .....                                 | 43 |
| Figure 38 | Carte d'accessibilité aux restaurants minute, région de la Côte-Nord.....                                        | 44 |
| Figure 39 | Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres.....               | 45 |
| Figure 40 | Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Sept-Îles .....                                           | 46 |
| Figure 41 | Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Baie-Comeau .....                                         | 47 |
| Figure 42 | Carte d'accessibilité aux dépanneurs, région de la Côte-Nord .....                                               | 48 |
| Figure 43 | Indice, régions et Québec.....                                                                                   | 49 |
| Figure 44 | Indice, RSS de la Côte-Nord, agglomérations et Québec.....                                                       | 50 |

## GLOSSAIRE

### Aire de diffusion (AD)

« Petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion. » (Dictionnaire du recensement de 2006). Le Québec compte 13 408 AD. La population moyenne est de 560 personnes par AD. Les portraits de l'environnement bâti et de l'environnement des services portent sur 13 300 AD. Ces AD sont classifiées en AD dites urbaines et en AD dites rurales. Les AD urbaines sont les AD localisées dans les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les AD rurales sont celles localisées à l'extérieur de ces entités territoriales (2 964). Les AD urbaines ont aussi été subdivisées en deux groupes en fonction de la densité de la population. Les AD urbaines où la densité de la population est supérieure à 400 habitants au km<sup>2</sup> sont les AD spécifiquement urbaines (9 488). Les AD où la densité est inférieure à 400 habitants au km<sup>2</sup> sont qualifiées d'AD urbaine/rurale (848)<sup>(1)</sup>.

### Agglomération de recensement (AR) et Région métropolitaine de recensement (RMR)

Les agglomérations de recensement et les régions métropolitaines de recensement sont des territoires formés « d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants »<sup>(1)</sup>.

### Rôle d'évaluation foncière du Québec

« Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Sa principale utilité consiste à indiquer leur valeur réelle, aux fins de la taxation municipale et scolaire »<sup>(2)</sup>.

### Unité d'évaluation foncière

« Constitue une unité d'évaluation le plus grand ensemble possible d'immeubles qui remplit les conditions suivantes :

1. le terrain ou le groupe de terrains appartient à un même propriétaire ou à un même groupe de propriétaires par indivis;
2. les terrains sont contigus ou le seraient s'ils n'étaient pas séparés par un cours d'eau, une voie de communication ou un réseau d'utilité publique;
3. si les immeubles sont utilisés, ils le sont à une même fin prédominante;
4. et les immeubles ne peuvent normalement et à court terme être cédés que globalement et non par parties, compte tenu de l'utilisation la plus probable qui peut en être faite »<sup>(2)</sup>.

### **Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF)**

« Une classification de l'utilisation des biens-fonds a été mise au point pour compléter l'identification numérique de chaque unité d'évaluation ou de chaque unité de l'inventaire socioéconomique (local) ». « Ce système de classification structuré est un sous-système intégré servant à chacune des étapes du processus de l'évaluation et devant idéalement fournir à la municipalité et aux divers utilisateurs des informations « catégorisées », *i.e.* des inventaires significatifs quant à la gestion du territoire municipal ». « Le système de codification du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir a été développé en s'inspirant des travaux d'autres organismes tels que ceux de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), lequel produit le répertoire sur la classification du type d'industries (CTI), et ceux de Statistique Canada, lequel gère la mise à jour du système de classification des industries de l'Amérique du nord (SCIAN) pour le territoire canadien. Ce dernier répertoire est universel et est utilisé par les instances canadiennes, américaines et mexicaines ». Le code de l'utilisation des biens-fonds est du type hiérarchique :

Par exemple, 1551 couvent :

- La catégorie fondamentale est désignée par le premier chiffre : 1 (résidentiel);
- Le grand groupe est désigné par les deux premiers chiffres : 15 (habitation en commun);
- Le groupe est désigné par les trois premiers chiffres : 155 (maison d'institutions religieuses);
- La classe est désignée par les quatre chiffres : 1551 (couvent)<sup>(2)</sup>.

# **1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE**

## **1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION**

La région sociosanitaire (RSS) de la Côte-Nord couvre une superficie de 95 911 km<sup>2</sup> et comprend une population de 97 766 personnes selon les dernières données du recensement 2006 (tableau 1). La région compte deux agglomérations de recensement<sup>3</sup> : Baie-Comeau et Sept-Îles, dont les populations sont respectivement de 29 669 et de 27 827 habitants.

Selon les données auto-rapportées couvrant la période de 2009-2010, la proportion de personnes souffrant d'embonpoint et d'obésité est plus élevée dans la RSS de la Côte-Nord (57,6 %) que dans l'ensemble du Québec (50,5 %).

---

<sup>3</sup> Agglomération de recensement : territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres et situées autour d'un grand noyau urbain. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants<sup>(1)</sup>.

**Tableau 1 Caractéristiques de population et des logements de la RSS de la Côte-Nord**

|                                                   | Côte-Nord  | Québec       |
|---------------------------------------------------|------------|--------------|
| Population en 2006                                | 95 911     | 7 546 131    |
| Population en 2001                                | 97 766     | 7 237 479    |
| Variation de la population entre 2001 et 2006 (%) | - 1,9      | 4,3          |
| Total des logements                               | 43 627     | 3 452 300    |
| Densité de la population au kilomètre carré       | 0,4        | 5,6          |
| Superficie des terres (en kilomètres carrés)      | 247 869,14 | 1 356 366,78 |
| Adultes (18 ans et plus)                          |            |              |
| Embonpoint ou obèse <sup>a</sup> 2007-2008 (%)    | 56,4       | 48,3         |
| Embonpoint <sup>a</sup> 2007-2008 (%)             | 39,8       | 32,6         |
| Obèse <sup>a</sup> 2007-2008 (%)                  | 16,6       | 15,7         |
| Embonpoint ou obèse <sup>a</sup> 2009-2010 (%)    | 57,6       | 50,5         |
| Embonpoint <sup>a</sup> 2009-2010 (%)             | 34,7       | 34,1         |
| Obèse <sup>a</sup> 2009-2010 (%)                  | 22,9       | 16,4         |
| Jeunes (12-17 ans)                                |            |              |
| Embonpoint ou obèse <sup>b</sup> 2007-2008 (%)    | 19,2       | 15,8         |
| Embonpoint ou obèse <sup>b</sup> 2009-2010 (%)    | 22,3       | 17,6         |

<sup>a</sup> L'indice de masse corporelle (IMC) est une façon de classer le poids corporel selon le risque pour la santé. D'après les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada. L'IMC est calculé en divisant le poids du répondant (en kilogrammes) par le carré de la taille (en mètres). La définition a été modifiée en 2004 pour rendre la classification du poids corporel conforme aux nouvelles normes de l'OMS et de Santé Canada. L'indice s'applique aux personnes de 18 ans et plus, à l'exception des femmes enceintes et des personnes de moins de 3 pieds (0,914 mètre) ou de plus de 6 pieds 11 pouces (2,108 mètres). La classification du poids corporel basée sur les nouvelles normes de l'OMS et de Santé Canada est la suivante : indice inférieur à 18,50 → poids insuffisant; entre 18,50 et 24,99 → poids normal; entre 25,00 et 29,99 → embonpoint; entre 30,00 et 34,99 → obésité, classe I; entre 35,00 et 39,99 → obésité, classe II; 40,00 et plus → obésité, classe III.

<sup>b</sup> L'indice de masse corporelle (IMC) chez les jeunes est différent de celui des adultes, car ils sont encore en croissance. Cet indicateur classe les enfants de 12 à 17 ans (sauf les répondantes âgées de 15 à 17 ans qui étaient enceintes ou qui n'ont pas répondu à la question sur la grossesse) comme étant « obèse » ou « souffrant d'embonpoint » d'après les seuils de l'IMC selon l'âge et le sexe définis par Cole et collaborateurs. Les seuils établis par Cole sont fondés sur l'agrégation de données internationales (Brésil, Grande-Bretagne, Hong Kong, Pays Bas, Singapour et États-Unis) sur l'IMC et reliés au seuil de 25 (embonpoint) et 30 (obésité) reconnus internationalement pour les adultes.

Source : Statistique Canada, 2007, 2008 et 2009.

## 1.2 ÉCHELLE SPATIALE D'ANALYSE

L'analyse spatiale des caractéristiques de l'environnement bâti pour la région sociosanitaire de la Côte-Nord est réalisée à partir des aires de diffusion (AD<sup>4</sup>). Les AD représentent l'unité spatiale la plus petite pour laquelle nous pouvons obtenir des données du recensement. La

<sup>4</sup> Petite région composée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada<sup>(1)</sup>.

région sociosanitaire compte 201 AD, d'une superficie moyenne de 56 km<sup>2</sup> et d'une population moyenne de 496 personnes. Dans le cadre des portraits régionaux de l'environnement bâti, les analyses ont été menées de façon différente selon la nature (urbaine ou rurale) du territoire. Les régions urbaines sont composées des AD situées dans les régions métropolitaines de recensement ou dans les agglomérations de recensement. La région de la Côte-Nord comporte deux agglomérations de recensement (Baie-Comeau et Sept-Îles). La région compte 105 AD urbaines et 96 AD dites rurales (non compris dans une agglomération). Certains indicateurs de l'environnement bâti sont calculés uniquement pour ces 105 AD urbaines, car conceptuellement, ces indicateurs ne correspondent pas à des éléments de l'environnement bâti susceptibles d'influencer les saines habitudes de vie des habitants demeurant dans les milieux ruraux. Les autres indicateurs sont calculés pour l'ensemble de la région sociosanitaire.

### 1.3 COMPOSANTES DE L'ENVIRONNEMENT PRISES EN COMPTE DANS L'ÉLABORATION DES INDICATEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES<sup>5</sup>

Les indicateurs utilisés dans ce portrait ont été calculés à partir de diverses composantes de l'environnement bâti. Pour les indicateurs de la densité de l'utilisation du sol et de la mixité de l'environnement bâti, les unités du rôle de l'évaluation foncière du Québec ont été utilisées. La portion urbaine de la RSS de la Côte-Nord compte 16 774 unités d'évaluation foncière. La plupart de ces unités sont d'affectation résidentielle, tout comme pour l'ensemble du Québec. Le tableau 2 donne la fréquence de chacune des affectations. Les unités d'évaluation foncière et leur affectation sont aussi utilisées afin de calculer l'accessibilité géographique aux infrastructures récréatives, notamment.

**Tableau 2 Unités d'évaluation foncière**

| Affectations                                   | Côte-Nord       |      | Québec           |      |
|------------------------------------------------|-----------------|------|------------------|------|
|                                                | Nombre d'unités | %    | Nombre d'unités  | %    |
| Résidentielle                                  | 15 282          | 91,1 | 1 639 812        | 93,7 |
| Industries manufacturières                     | 23              | 0,1  | 9 193            | 0,6  |
| Transports, communications et services publics | 545             | 3,2  | 33 090           | 1,9  |
| Commerciale                                    | 416             | 2,5  | 30 219           | 1,7  |
| Services                                       | 373             | 2,2  | 29 129           | 1,7  |
| Culturelle, récréative et de loisirs           | 135             | 0,8  | 8 497            | 0,5  |
| <b>Total</b>                                   | <b>16 774</b>   |      | <b>1 749 940</b> |      |

<sup>5</sup> Le lecteur désirant de plus amples informations sur les méthodes employées et sur les données utilisées dans le calcul des indicateurs pourra consulter le document intitulé « Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie » et publié par l'INSPQ<sup>(2)</sup>.

D'autres composantes de l'environnement bâti ont été prises en compte dans ce portrait, telles que la configuration du réseau routier et la présence de sentiers et de lieux de marche. Spécifiquement, le nombre d'intersections à trois voies ou plus permet d'évaluer la connexité du réseau routier. La RSS de la Côte-Nord compte 2 323 intersections de ce type. Les sentiers et les lieux de marche sont utilisés, quant à eux, pour dresser le portrait du réseau de la région. La RSS de la Côte-Nord compte plus de 6 159 kilomètres de sentiers et 1 493 points de marche. Pour le design de l'environnement urbain, des mesures sur le niveau de végétation et l'année de construction des logements ont été utilisées. Pour le calcul de l'accessibilité aux services les infrastructures de loisirs et les parcs et espaces verts et les commerces d'alimentation ont été répertoriés.

## 2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT

Le portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services de la RSS de la Côte-Nord est constitué des indicateurs suivants : densité et mixité de l'utilisation du sol, connexité et caractéristiques du réseau routier, potentiel piétonnier, réseaux de transport, design de l'environnement urbain, ainsi qu'une série d'indicateurs de l'accessibilité géographique aux lieux récréatifs et aux commerces alimentaires. Ces indicateurs reflètent des éléments de l'environnement bâti susceptibles d'être associés aux habitudes de vie ou au poids corporel des habitants de la région. Afin d'en faciliter l'analyse, les valeurs de chaque indicateur sont illustrées par des cartes géographiques et des tableaux. Ces valeurs seront comparées à celles calculées à l'échelle des AD, des régions métropolitaines (ou des agglomérations de recensement), de la RSS et du Québec. La publication du portrait à l'échelle nationale présente les méthodes employées afin de calculer ces différents indicateurs<sup>(2)</sup>.

### 2.1 DENSITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI<sup>6</sup>

#### Méthode et faits saillants

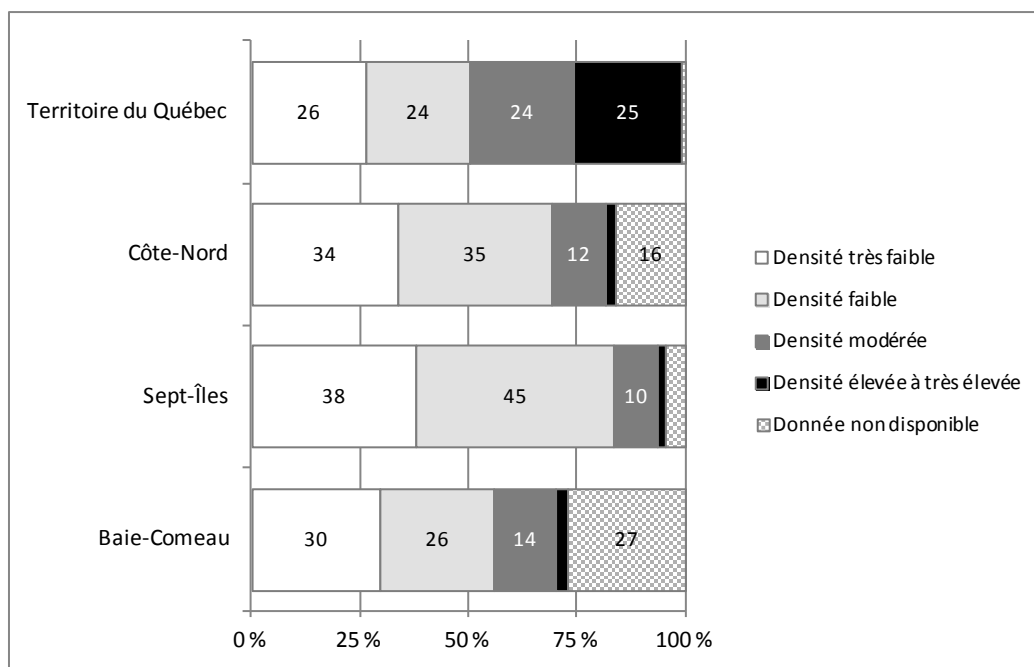
La densité de l'utilisation du sol a été calculée pour les aires de diffusion (AD) localisées en milieu urbain seulement. Elle est calculée à partir du nombre d'unités d'évaluation foncière résidentielle comprises dans chaque AD, et ce, à l'hectare. Pour la RSS de la Côte-Nord, la densité moyenne est de 11,8 unités à l'hectare. Une densité inférieure à l'ensemble des autres régions urbaines du Québec, qui est de 21 unités à l'hectare. Les agglomérations de recensement de Baie-Comeau et de Sept-Îles ont respectivement des densités de 12,3 et 11 unités résidentielles à l'hectare. Des niveaux de densité aussi inférieurs à la moyenne de l'ensemble du Québec.

Une proportion importante (34 %) de la population de la RSS de la Côte-Nord habite des AD de très faible densité résidentielle (moins de 5 unités à l'hectare). Seulement 1 % de la population habite des zones de densité élevée ou très élevée (19,9 unités résidentielles à l'hectare ou plus). Ces zones denses se trouvent dans l'agglomération de Baie-Comeau (figure 1).

En observant la répartition spatiale des différentes classes de densités résidentielles (figures 2 et 3), on se rend compte que les zones de densité élevée se concentrent dans quelques petites aires de diffusion contiguës pour Sept-Îles. Les zones de densité modérée sont davantage étendues spatialement pour l'agglomération de Sept-Îles. L'agglomération de Baie-Comeau est caractérisée par quelques aires où la densité est élevée.

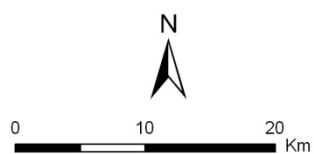
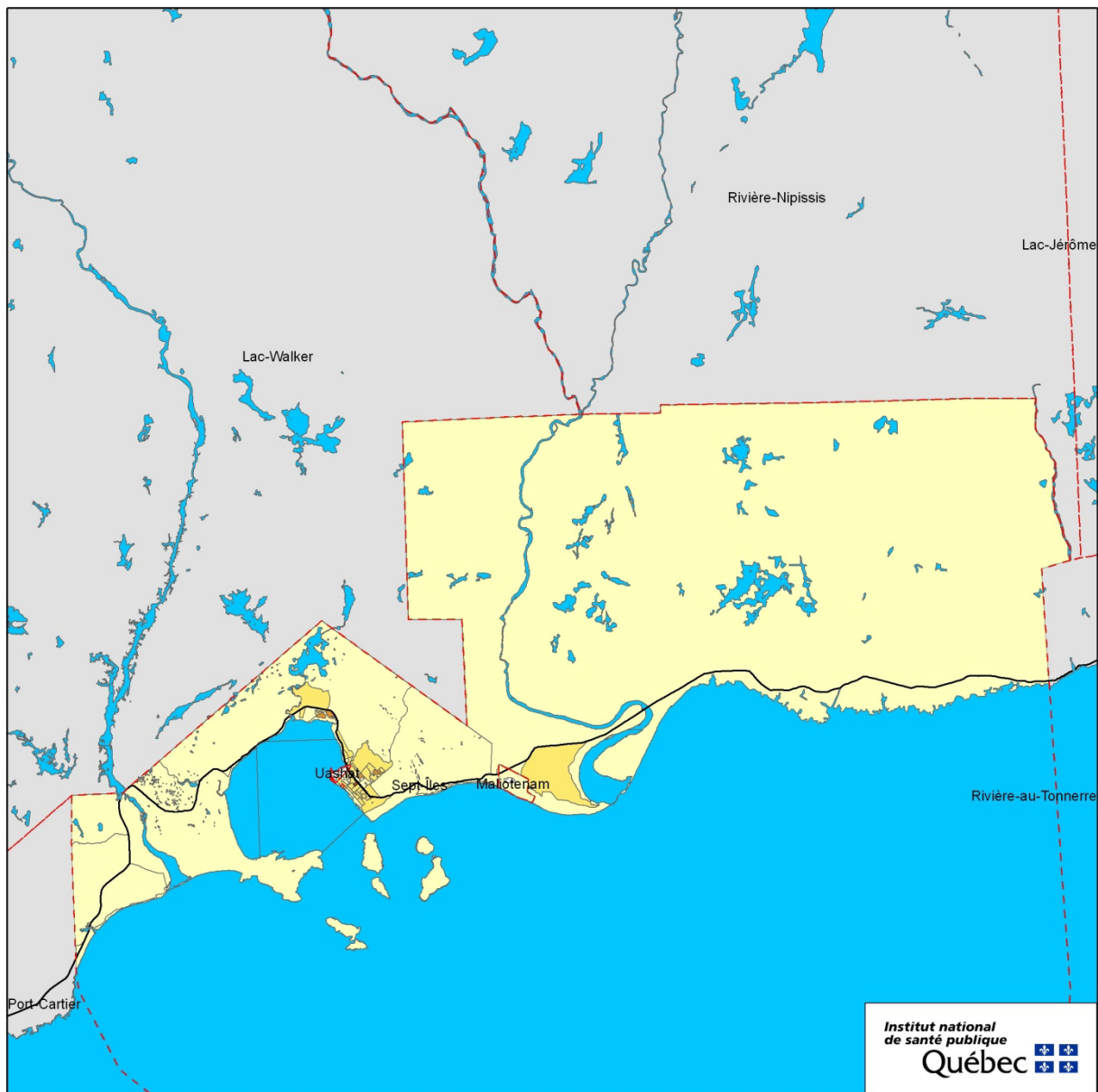
---

<sup>6</sup> La densité représente le nombre d'unités d'évaluation résidentielle foncière à l'hectare. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de densité à l'échelle du Québec.



**Figure 1 Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle<sup>7</sup>**

<sup>7</sup> Très faible densité = moins de 11,7 unités à l'hectare; faible densité = de 11,7 à 16,8; densité modérée = 16,8 à 24,6; densité élevée à très élevée = 24,6 et plus.



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

#### Légende

- Densité très faible
- Densité faible
- Densité modérée
- Densité élevée à très élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

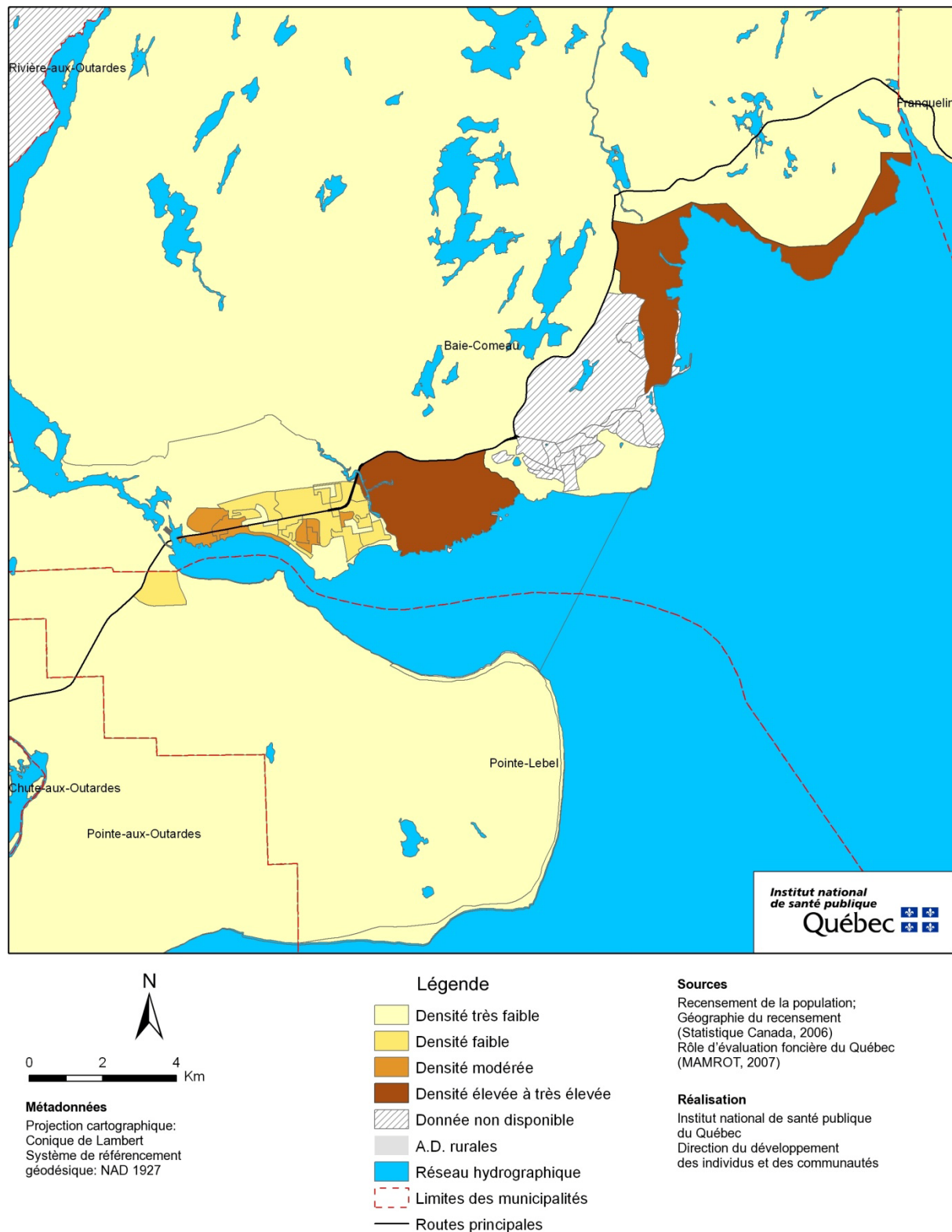
#### Sources

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)

#### Réalisation

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 2** Carte de densité résidentielle, agglomération de Sept-Îles



**Figure 3** Carte de densité résidentielle, agglomération de Baie-Comeau

## 2.2 MIXITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI<sup>8</sup>

### Méthode et faits saillants

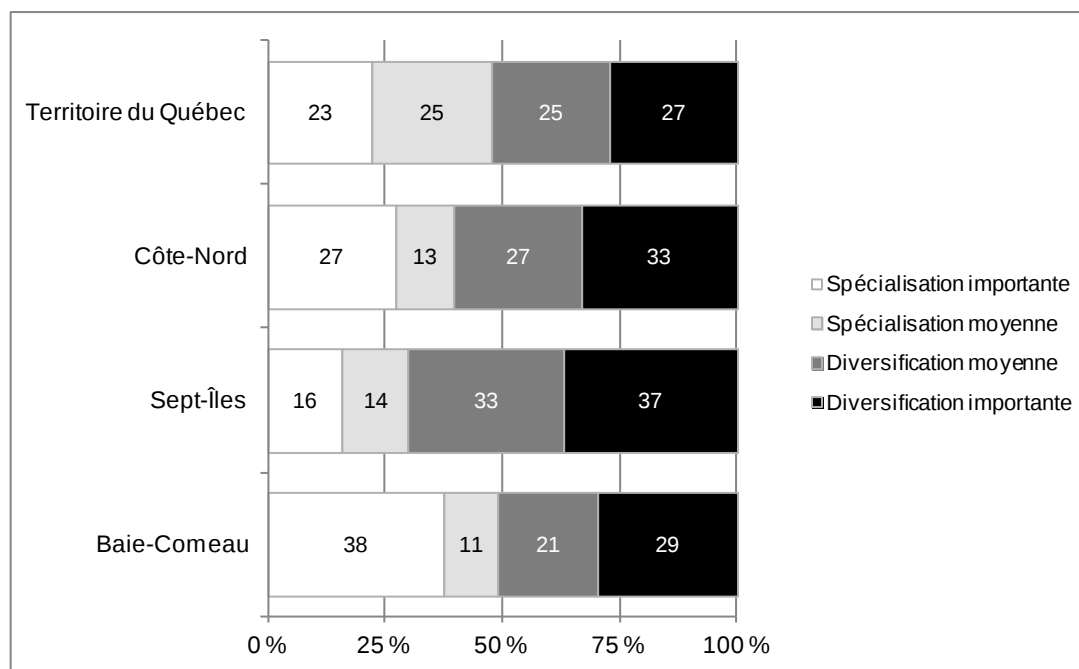
L'indicateur de la mixité de l'utilisation du sol a été calculé pour les AD localisées en milieu urbain seulement. Il est calculé à partir de la superficie couverte par les différentes affectations du territoire au sein de l'aire de diffusion. L'indice varie de 0 à 1; plus la valeur est élevée, plus l'affectation des sols est mixte. La valeur moyenne de l'indice est de 0,25 pour le Québec et de 0,26 pour la région de la Côte-Nord. L'agglomération de Sept-Îles contient quelques AD ayant une diversification importante ou moyenne, la valeur moyenne de l'indice est de 0,32.

La majeure partie de la population de la Côte-Nord habite des AD où la diversification des affectations des sols est importante ou moyennement importante (60 %) comparativement à près de 51 % pour l'ensemble de la province. L'agglomération de Sept-Îles a une forte proportion de population habitant des AD caractérisée par une diversification importante. La répartition de la population pour l'agglomération de Baie-Comeau est similaire à celle de l'ensemble du Québec (figure 4).

Dans l'ensemble des agglomérations de la Côte-Nord, une bonne proportion d'AD est marquée par une diversification moyenne ou importante (figures 5 et 6). Dans l'ensemble, les AD de mixité élevée sont localisées dans le centre des agglomérations et dans quelques zones périphériques. Au pourtour des centres, les AD sont de spécialisation importante ou moyenne; elles comptent pour la plupart une forte proportion d'affectations résidentielles. Les AD mixtes comprennent des affectations résidentielles, commerciales, de services et industrielles.

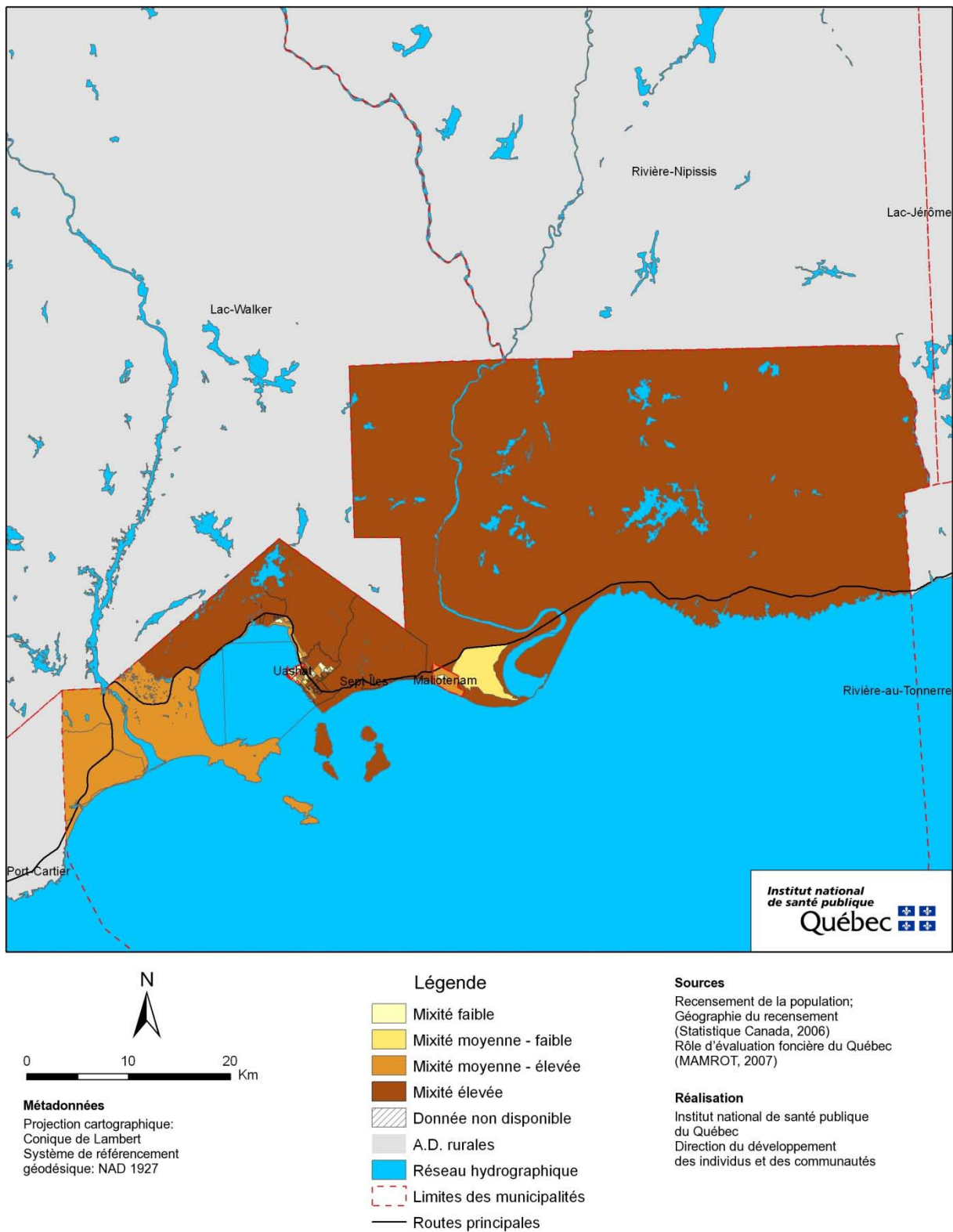
---

<sup>8</sup> La mixité représente le degré de diversité des différentes unités d'évaluation foncière présentes dans chaque AD. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de mixité à l'échelle du Québec.

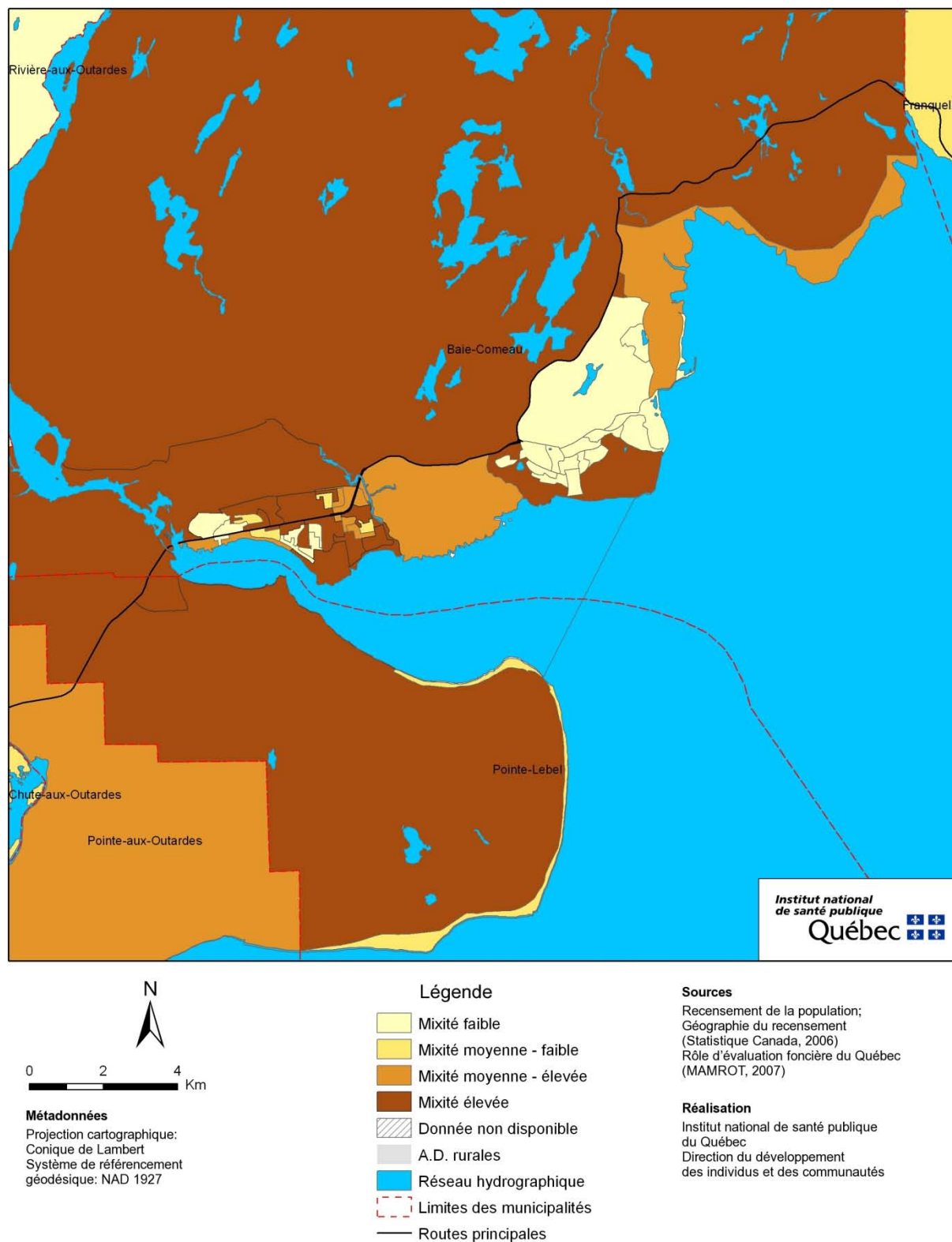


**Figure 4 Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol<sup>9</sup>**

<sup>9</sup> Spécialisation importante = 0,00 à 0,04; spécialisation moyenne = de 0,04 à 0,22; diversification moyenne = 0,22 à 0,41; diversification importante = plus de 0,41.



**Figure 5** Carte de mixité, agglomération de Sept-Îles



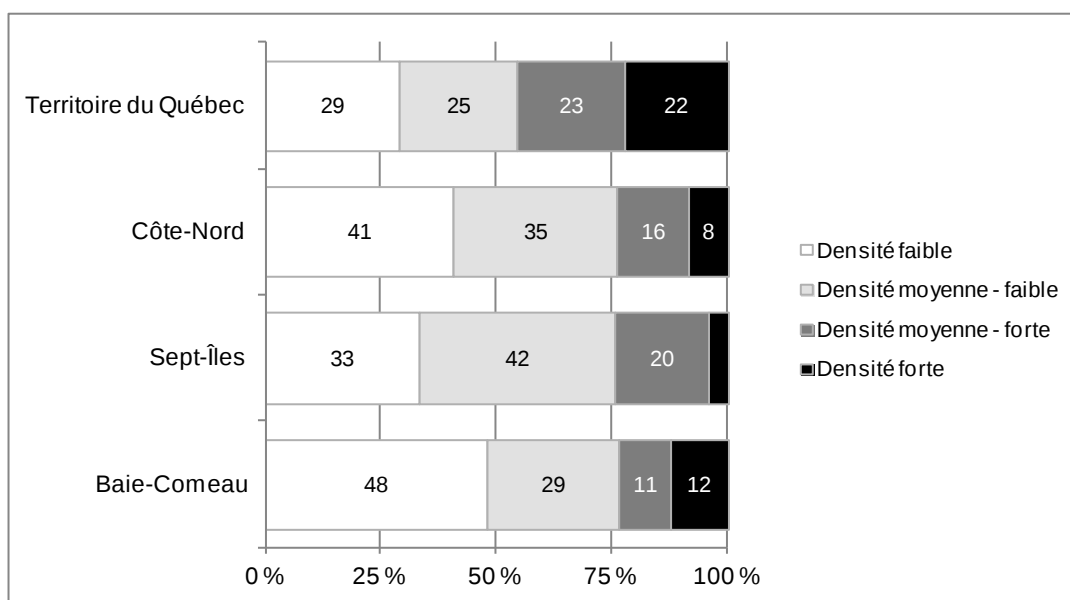
**Figure 6** Carte de mixité, agglomération de Baie-Comeau

## 2.3 CONNEXITÉ ET CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU ROUTIER<sup>10</sup>

### Méthode et faits saillants

Le degré de connexité du réseau routier est établi à partir du nombre d'intersections à trois segments ou plus au km<sup>2</sup>. Cette donnée est disponible seulement pour les régions urbaines. Pour la RSS de la Côte-Nord, la densité moyenne est de 36,1 intersections au km<sup>2</sup>. Il s'agit d'une densité inférieure à la moyenne québécoise qui elle se situe à 56,5 intersections au km<sup>2</sup>. Le réseau routier de Baie-Comeau est caractérisé par la densité des intersections la plus élevée des deux régions urbaines de la Côte-Nord avec une moyenne de 37,6 intersections au km<sup>2</sup>. L'agglomération de Sept-Îles se compare à la moyenne régionale avec un niveau moyen de connexité de 34,8 intersections au km<sup>2</sup>.

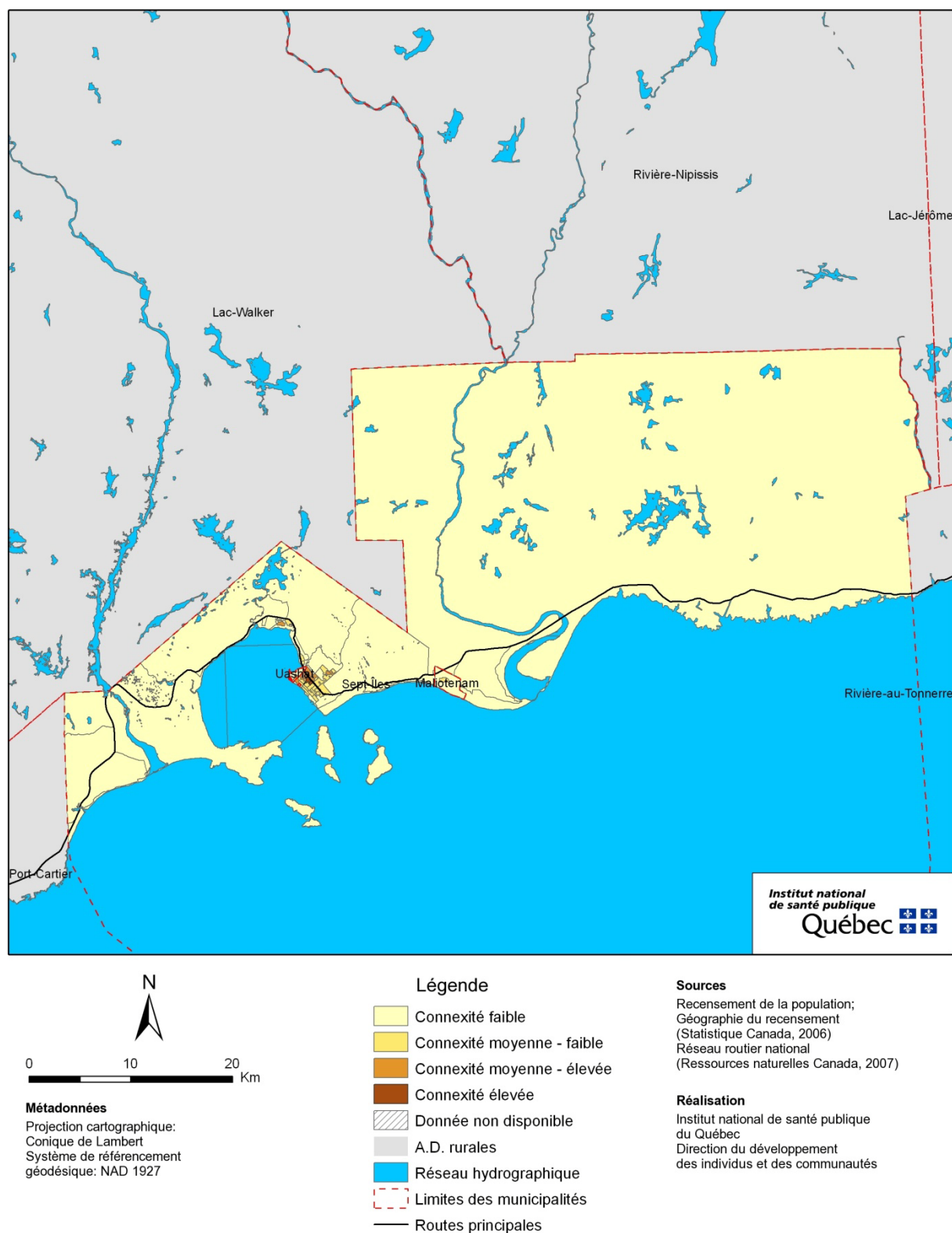
Ainsi, une proportion importante (41 %) de la population de la Côte-Nord habite des AD de faible connexité, comparativement à 29 % pour le reste du Québec. C'est à Baie-Comeau que cette proportion est la plus élevée avec près de 48 % de sa population habitant des AD de faibles connexités. À Baie-Comeau, près de 12 % de la population habite des AD de forte connexité, comparativement à 22 % pour l'ensemble de la population québécoise (figure 7). Une connexité élevée est l'un des éléments susceptibles de favoriser les déplacements à pied. Les AD de plus forte connexité se trouvent autour des noyaux centraux. Ces zones ayant des densités d'intersections moyennes – fortes et fortes sont concentrées dans quelques AD. En périphérie, le niveau de connexité des AD est beaucoup moins élevé (figures 8 et 9).



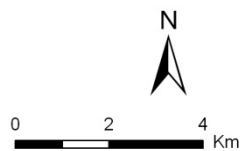
**Figure 7 Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus<sup>11</sup>**

<sup>10</sup> Les classes de l'indicateur de la connexité du réseau routier ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

<sup>11</sup> Densité faible = 23,9 et moins intersections au km<sup>2</sup>; densité moyenne/faible = de 24,0 à 51,8; densité moyenne forte = 51,8 à 79,0; densité forte = 79,1 et plus.



**Figure 8** Carte de connexité, agglomération de Sept-Îles



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

#### Légende

- Connexité faible
- Connexité moyenne - faible
- Connexité moyenne - élevée
- Connexité élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

#### Sources

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Réseau routier national  
(Ressources naturelles Canada, 2007)

#### Réalisation

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 9** Carte de connexité, agglomération de Baie-Comeau

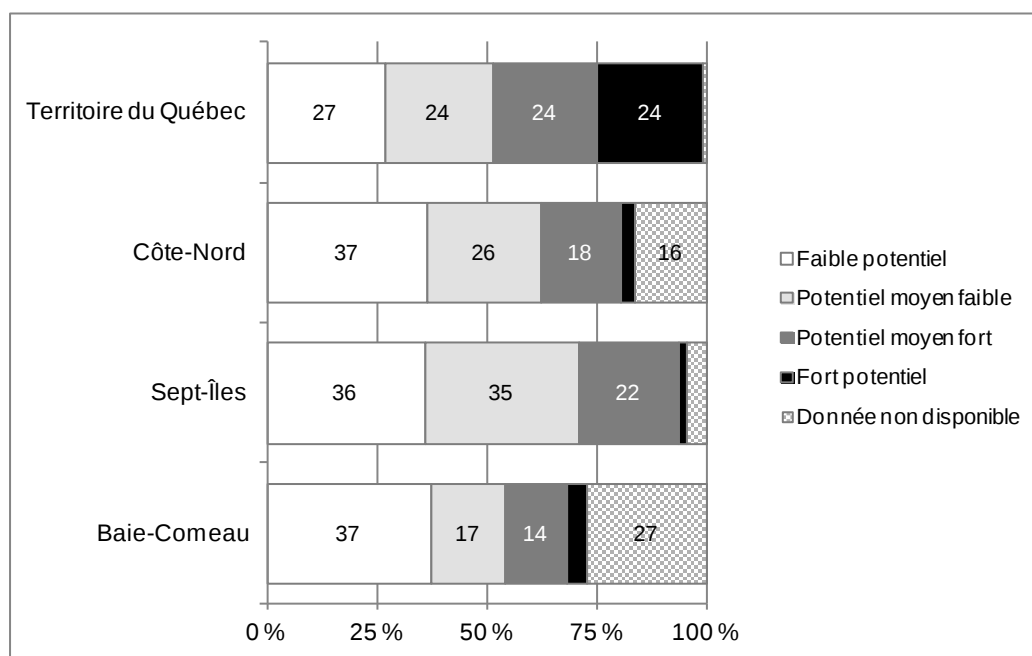
## 2.4 POTENTIEL PIÉTONNIER DES AD<sup>12</sup>

### Méthode et faits saillants

Une mesure de potentiel piétonnier a été créée à partir du regroupement des indicateurs de la densité, de la connexité et de la mixité de l'environnement bâti. L'indice de potentiel piétonnier couvre seulement les régions urbaines des différentes RSS.

L'indice pour l'ensemble du Québec prend une valeur moyenne de 0,0 due à la standardisation des différentes variables, une valeur minimale de - 4,3 et une valeur maximale de 42,3 et un écart-type de 2,5. En théorie, plus la valeur de l'indice est élevée et plus le potentiel piétonnier de l'AD est élevé. Cet indice est de - 1,14 pour la RSS de la Côte-Nord. La figure 10 nous permet de constater que 3 % de la population habite des AD ayant un fort potentiel piétonnier comparativement à 24 % pour le Québec. C'est dans l'agglomération de Baie-Comeau que nous retrouvons la proportion la plus élevée de la population habitant des AD ayant un fort potentiel piétonnier (5 %). À Sept-Îles, une forte proportion de la population habite des AD où le potentiel piétonnier est faible ou moyen-faible comparativement à l'ensemble du Québec.

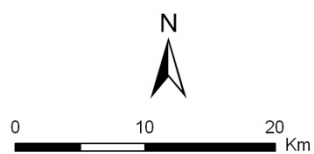
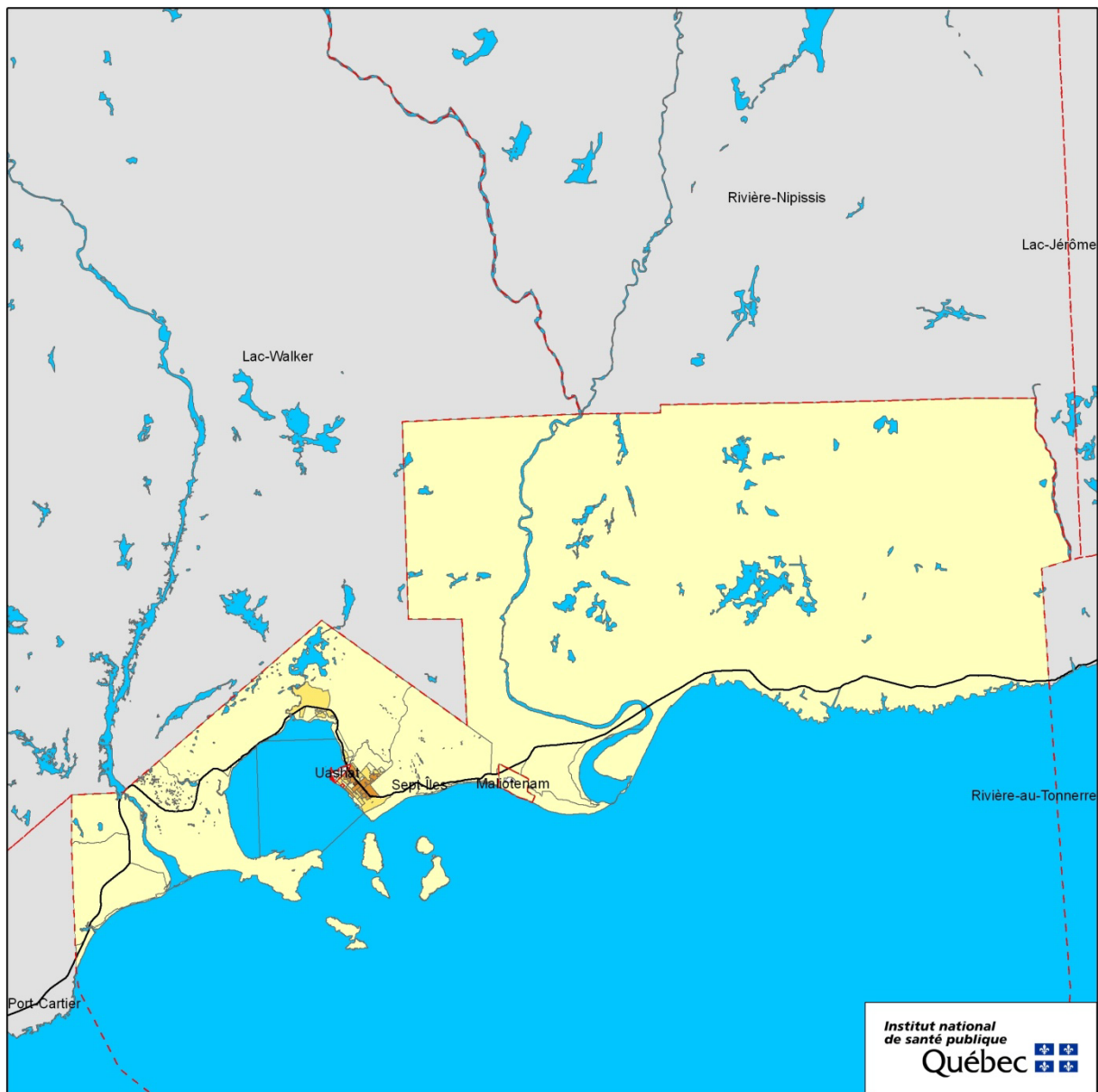
Le potentiel piétonnier est plus élevé dans les AD centrales des agglomérations urbaines de la RSS de la Côte-Nord (figures 11 et 12). En périphérie des agglomérations, le potentiel piétonnier des AD est faible ou moyen faible.



**Figure 10 Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD<sup>13</sup>**

<sup>12</sup> Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

<sup>13</sup> Faible potentiel = - 4,33 à - 1,36; moyen faible = de 1,36 à - 0,22; moyen fort = - 0,22 à 1,02; fort = 1,02 et plus.



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927



**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)  
Réseau routier national  
(Ressources naturelles Canada, 2007)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 11** Carte de potentiel piétonnier, agglomération de Sept-Îles



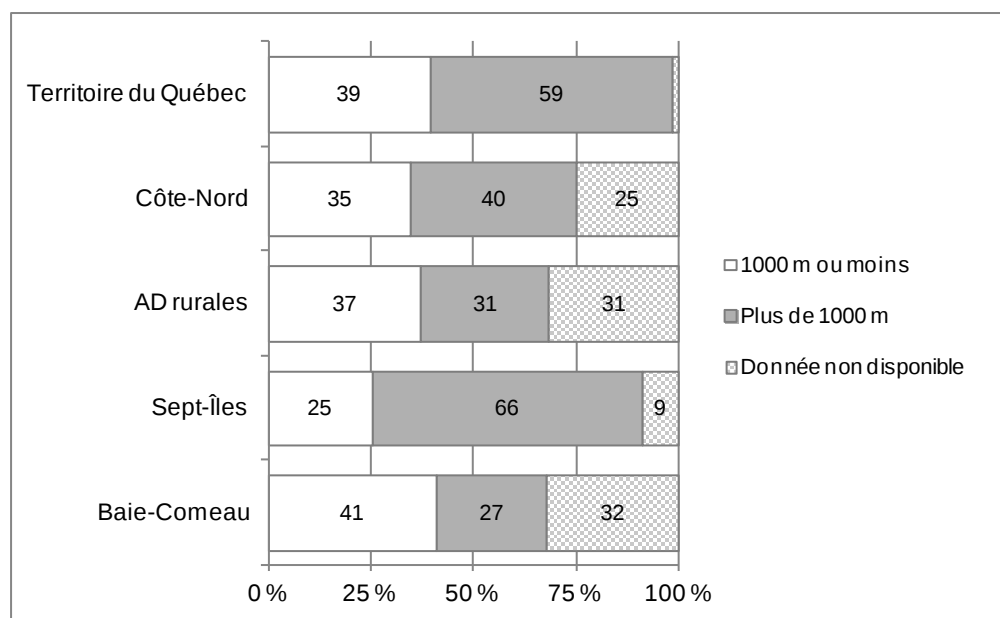
**Figure 12** Carte de potentiel piétonnier, agglomération de Baie-Comeau

## 2.5 ACCESSIBILITÉ AUX SENTIERS

### Méthode et faits saillants

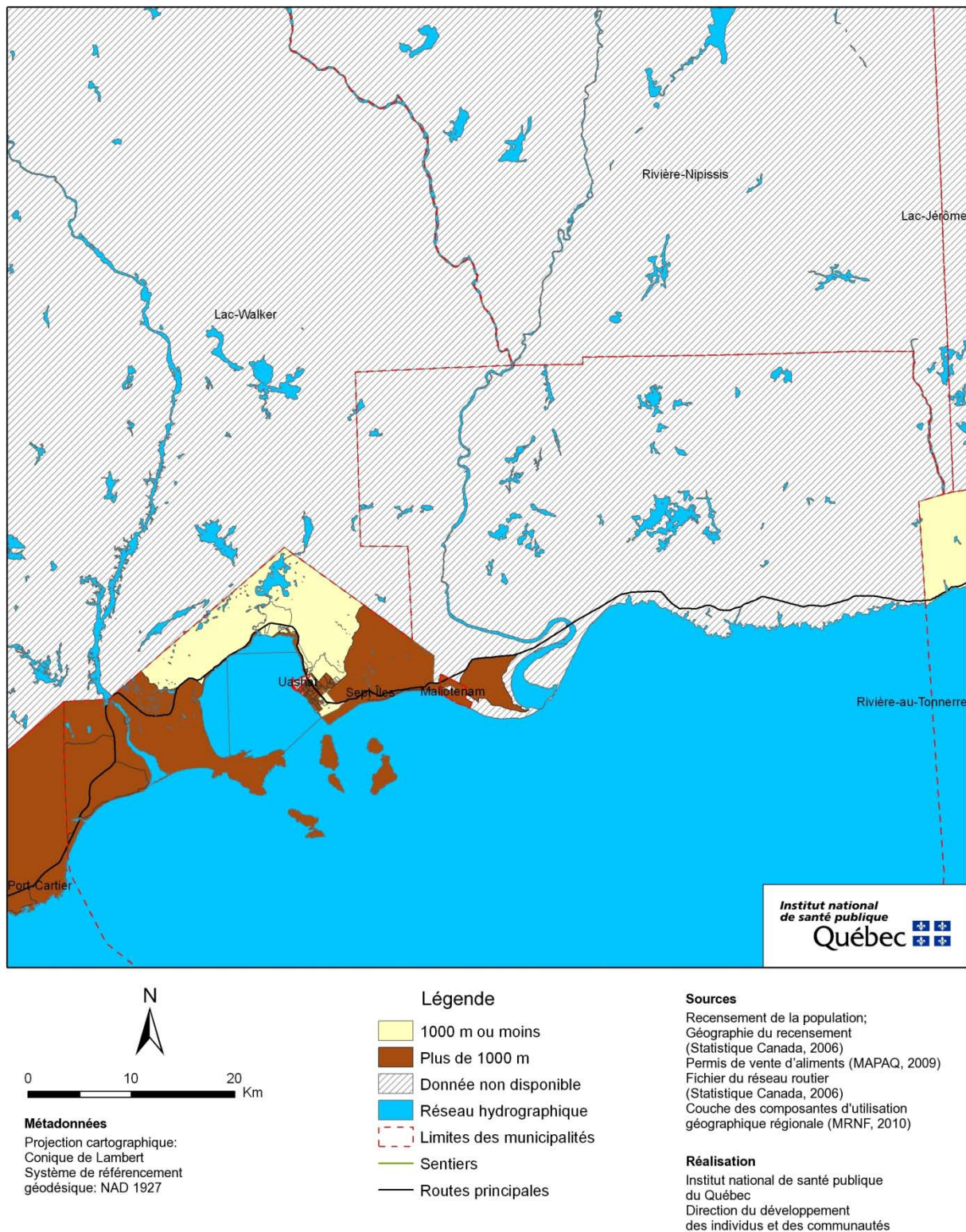
L'accessibilité aux sentiers a été calculée à partir des données sur la couche des composantes d'utilisation géographique régionale produite par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). L'information a été complétée par des données sur les réseaux sentiers colligées par une compagnie privée, DMTI spatial. Selon ces données, nous comptons pour la RSS de la Côte-Nord près de 2 853 kilomètres de sentiers. La distance moyenne à au moins un sentier est de 1,3 km. Près de 40 % de la population de la RSS de la Côte-Nord est localisée à plus de 1000 mètres d'un sentier. Cette proportion est moins élevée que celle du Québec (59 %). C'est à Baie-Comeau qu'une proportion élevée de la population est localisée à moins de 1000 mètres d'un sentier (41 %).

Les figures 14 et 15 montrent quelques zones où la population est localisée à moins de 1000 mètres d'un sentier. Il est à noter que les pistes cyclables municipales ne sont pas prises en compte dans les analyses.

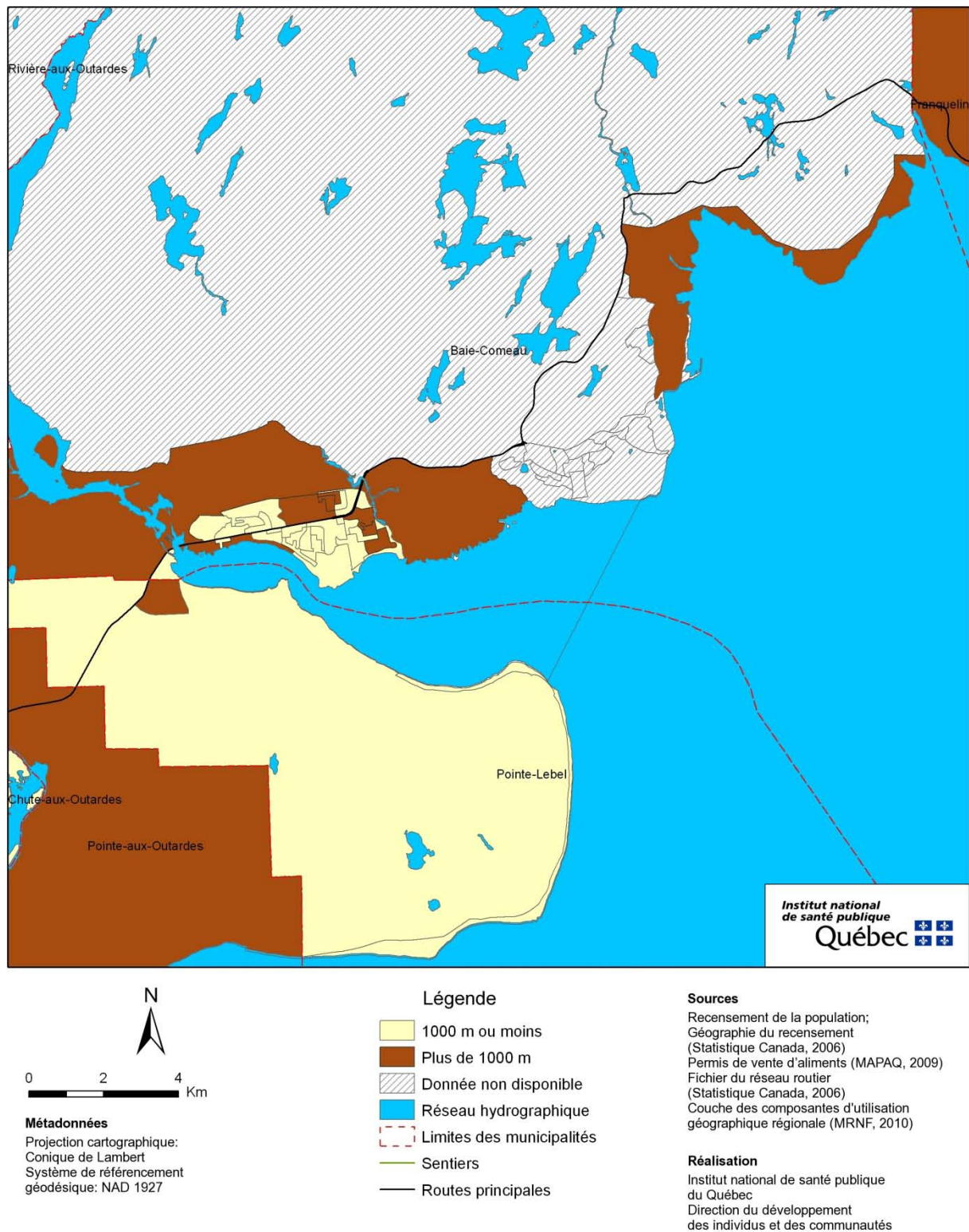


**Figure 13** Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres<sup>14</sup>

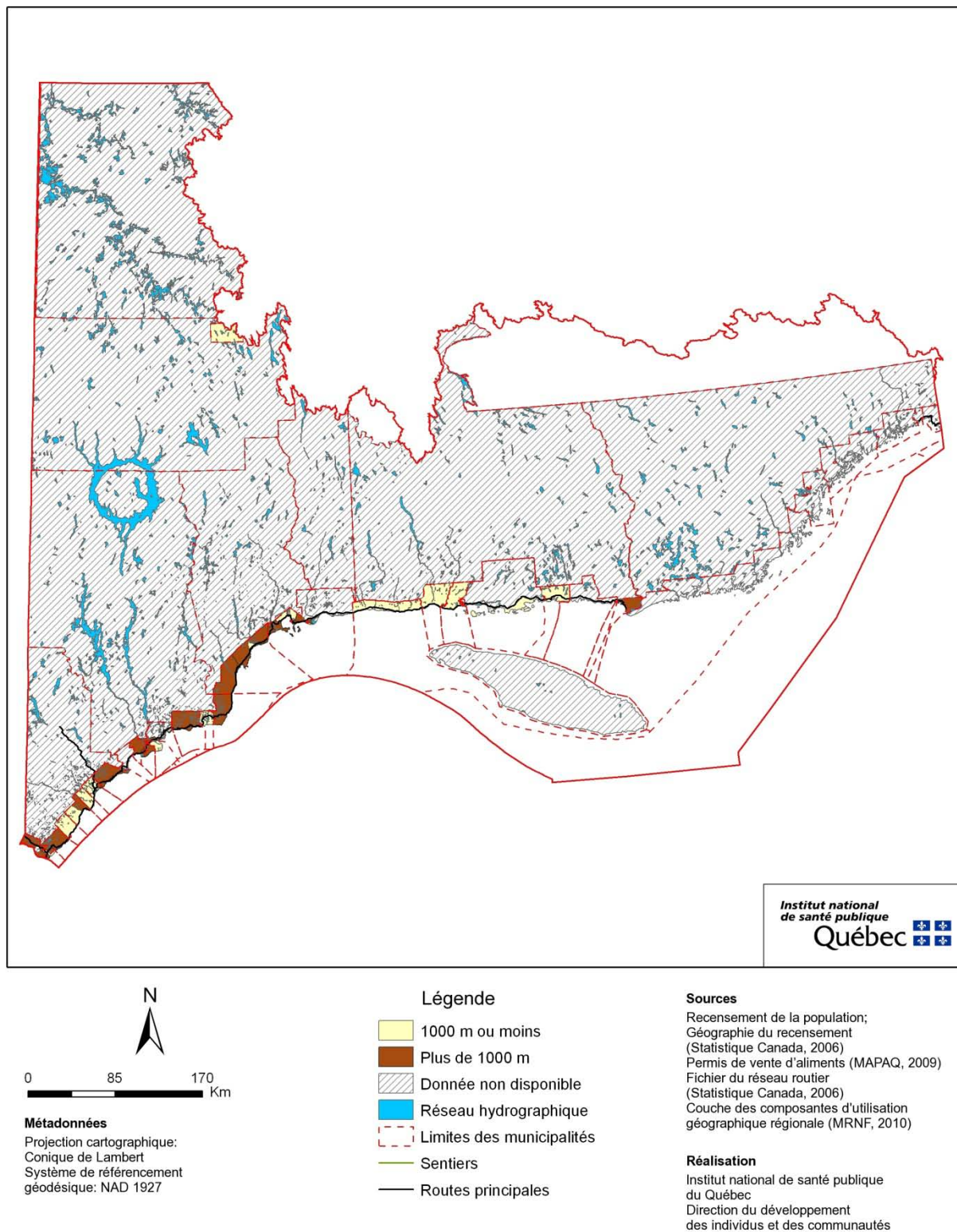
<sup>14</sup> Sentiers récréatifs (cyclable, de motoneige, de motoquad, de randonnée pédestre, de randonnée à raquettes, de ski de fond, de tir à l'arc, de randonnée en traîneau à chiens, équestre).



**Figure 14** Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Sept-Îles



**Figure 15** Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Baie-Comeau



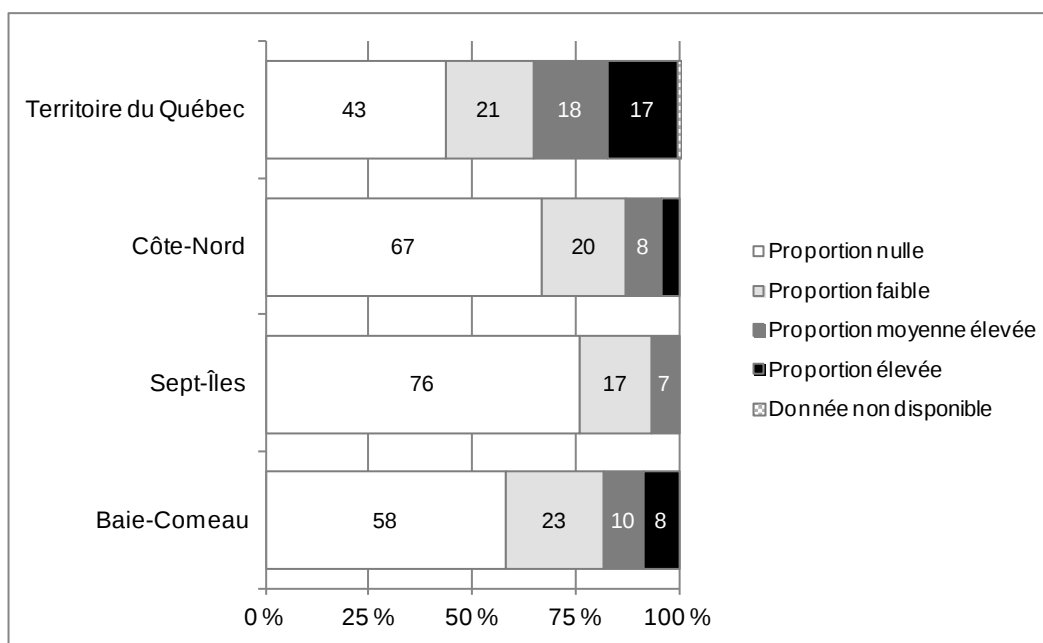
**Figure 16** Carte d'accessibilité aux sentiers, région de la Côte-Nord

## 2.6 LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1946

### Méthode et faits saillants

La proportion des logements construits avant 1946 est un indicateur qui a été calculé à partir des données provenant du recensement. Les répondants au recensement devaient indiquer la période d'achèvement de la construction du logement ou de donner la meilleure estimation possible. Par la suite, nous avons calculé la proportion de la population habitant des AD où les proportions de logements construits avant 1946 sont nulles, faibles (0,5 % à 7,0 %), moyennes (7,1 % à 22,1 %) et élevées (22,2 % et plus). L'agglomération de Baie-Comeau compte 18 % de sa population où la proportion de logements construits avant 1946 est moyenne élevée et élevée. Des milieux qui, selon la littérature, peuvent favoriser la pratique d'activité physique, surtout la marche utilitaire. C'est dans l'agglomération de Sept-Îles que les gens habitent des quartiers où nous retrouvons une faible proportion de logements construits avant 1946 (figure 17).

Comme il est montré aux figures 18 et 19, les secteurs périphériques des agglomérations ont des proportions élevées de logements construits avant 1946.

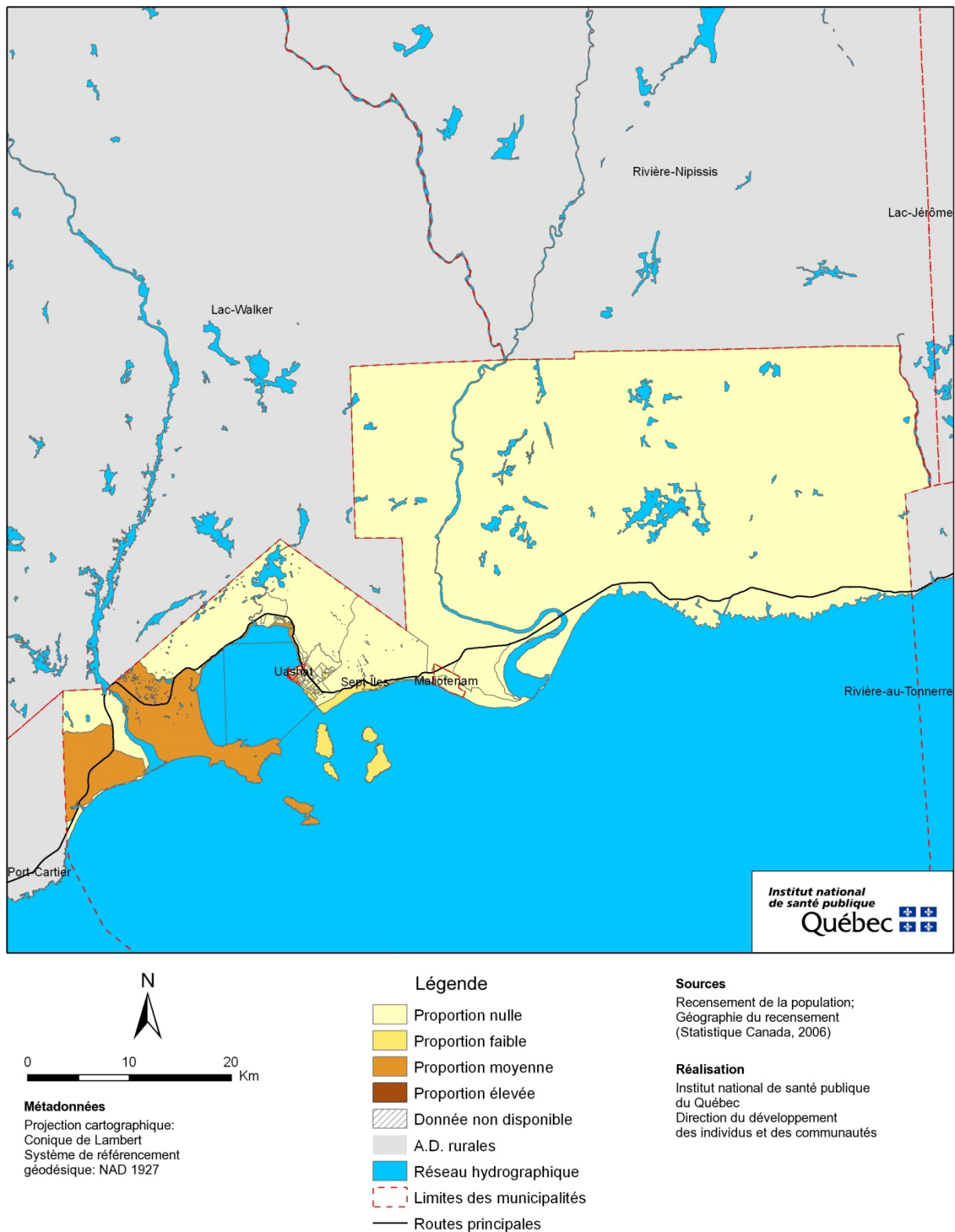


**Figure 17 Répartition de la population en fonction de la proportion des logements construits avant 1946<sup>15</sup>**

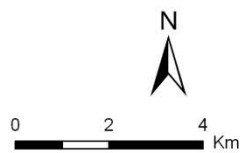
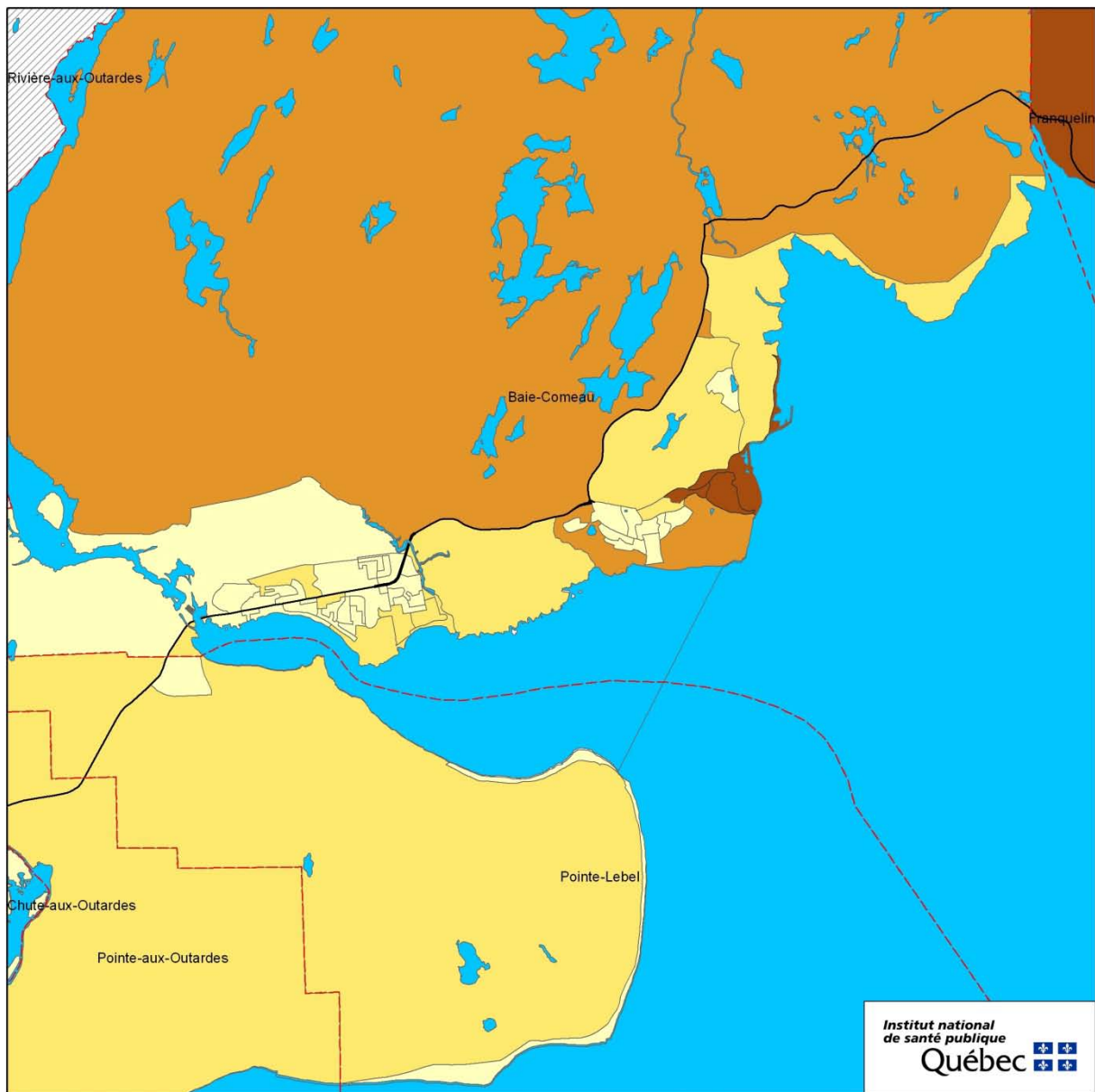
Note : Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de densité à l'échelle du Québec.

Source : Statistique Canada, 2006.

<sup>15</sup> Proportion nulle = aucun logement construit avant 1946; proportion faible = 0,5 % à 7,0 %; proportion moyenne = 7,1 % à 22,1 %; proportion élevée = 22,2 % et plus.



**Figure 18** Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Sept-Îles



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927



**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

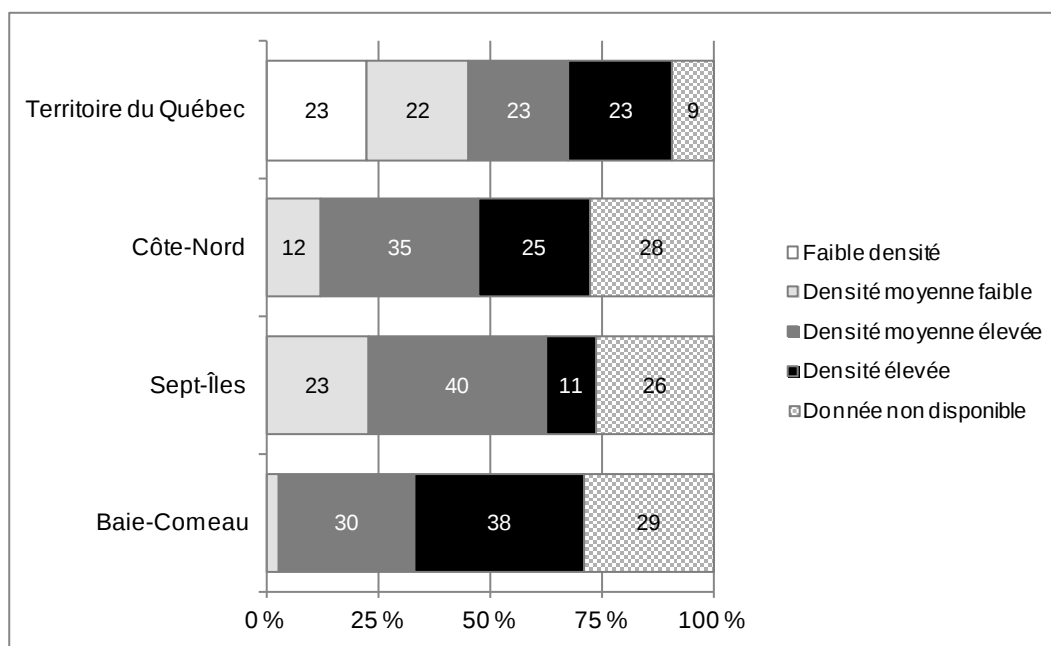
**Figure 19** Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Baie-Comeau

## 2.7 DENSITÉ DE LA VÉGÉTATION

### Méthode et faits saillants

La densité de végétation est issue d'un indice permettant de capter la végétalisation des milieux. Cet indice est calculé à partir d'images satellitaires. Plusieurs secteurs urbains de la RSS de la Côte-Nord sont caractérisés par une forte densité de la végétation. Pour l'ensemble des AD urbains de la RSS près de 50 % de la population habite des secteurs où la végétation est abondante comparativement à 25 % pour l'ensemble du Québec. C'est dans l'agglomération de Baie-Comeau que cette proportion est la plus élevée avec 38 % (figure 20).

Les secteurs à forte densité de végétation sont, pour la plupart, localisés en périphérie des agglomérations urbaines où la densité de l'utilisation du sol est faible et où la présence de milieu forestier est importante (figures 20 et 21).



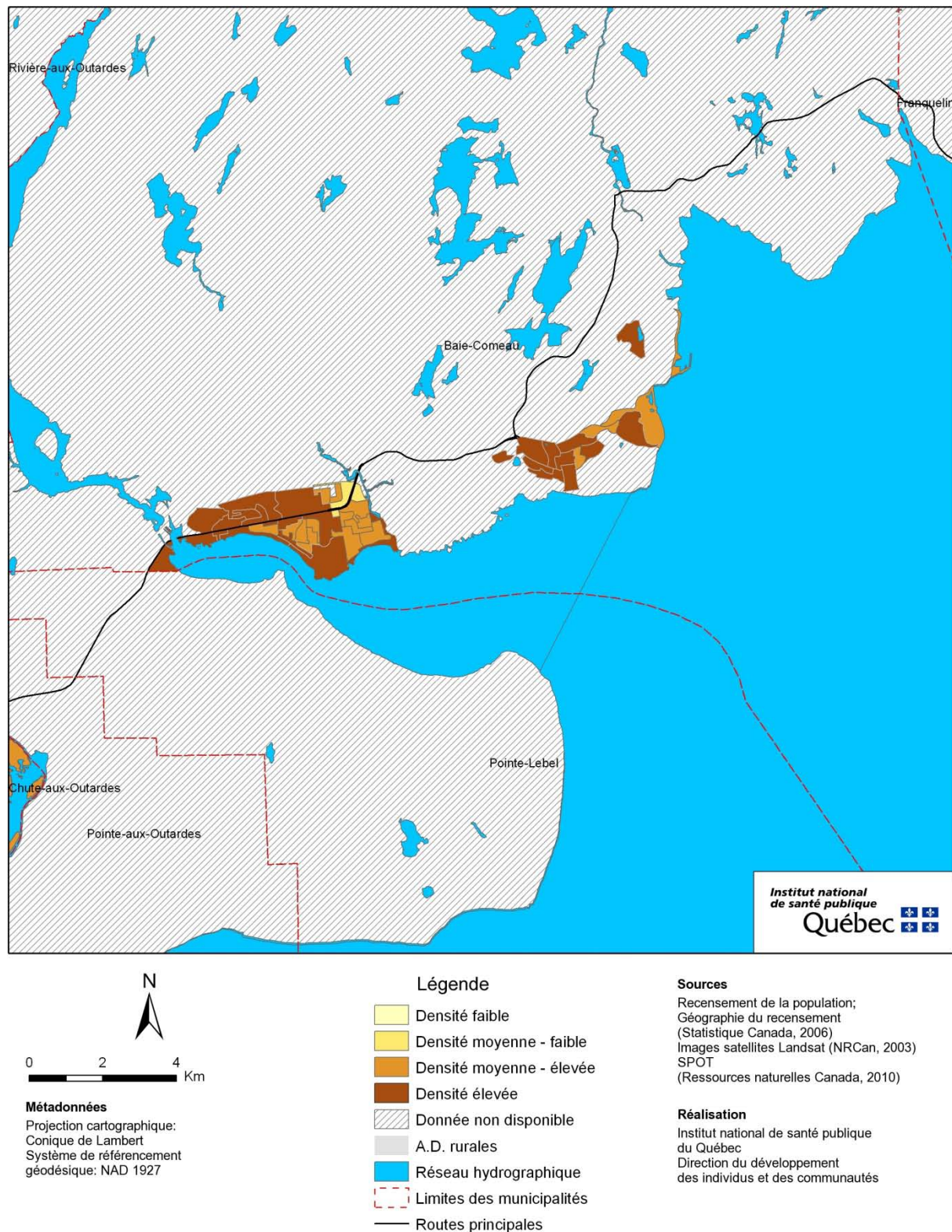
**Figure 20 Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD<sup>16</sup>**

Note : L'indice de végétation est calculé à partir d'images satellites. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

<sup>16</sup> Faible densité = - 0,47 à - 0,20; densité moyenne/faible = - 0,20 à - 0,06; densité moyenne élevée = - 0,06 à - 0,00; densité élevée = 0,00 à 0,51.



**Figure 21** Carte de densité de végétation, agglomération de Sept-Îles



**Figure 22** Carte de densité de végétation, agglomération de Baie-Comeau

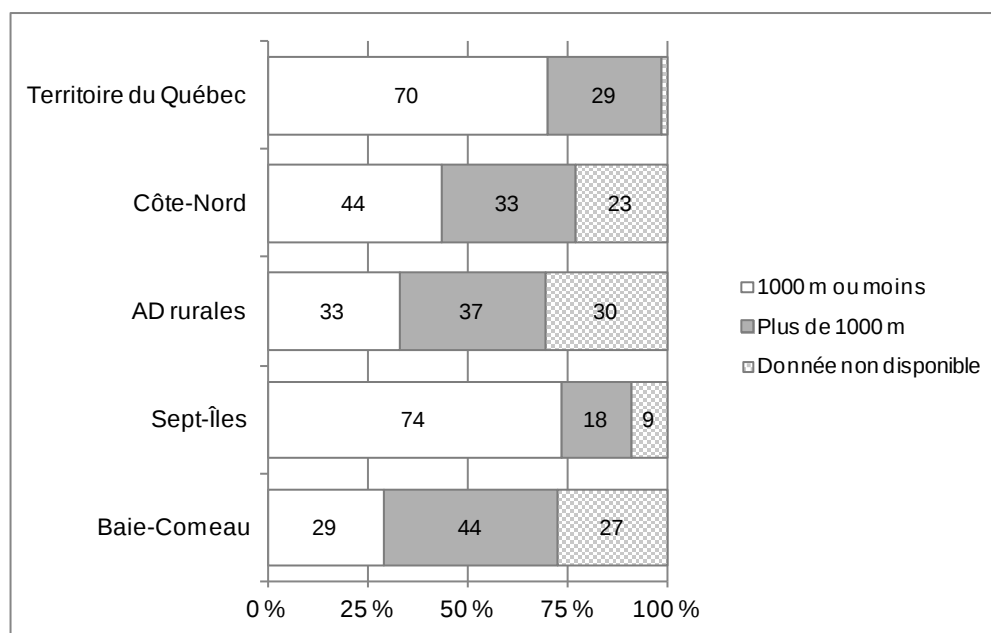
## 2.8 ACCESSIBILITÉ AUX PARCS ET ESPACES VERTS

### Méthode et faits saillants

Nos données nous ont permis de localiser 100 unités d'évaluation foncière dont l'utilisation principale est reliée à des parcs ou des espaces verts. Ainsi, pour cette région nous comptons près de 0,92 parc ou espace vert pour 1000 habitants. La population de la RSS de la Côte-Nord est, en moyenne, à 5,8 kilomètres d'un espace vert ou d'un parc.

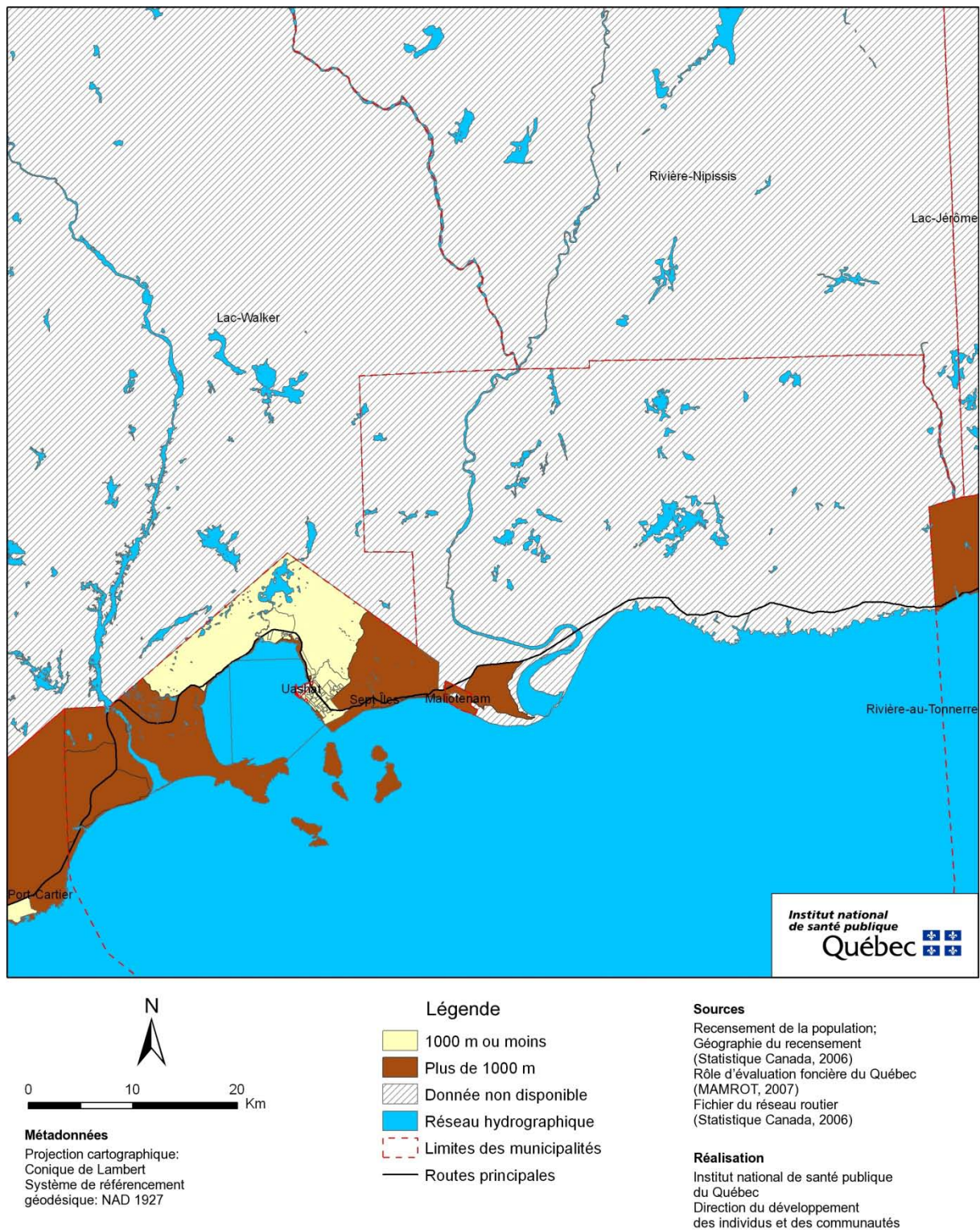
La figure 23 montre qu'une bonne part des habitants (44 %) de la RSS de la Côte-Nord est à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert. Dans les agglomérations urbaines de Baie-Comeau et de Sept-Îles, la proportion de la population à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert sont respectivement de 29 et 74 %.

Les figures 24, 25 et 26 montrent la variation spatiale des AD dont les parcs ou les espaces verts sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD des régions urbaines des agglomérations de Baie-Comeau et de Sept-Îles sont pour la plupart localisées à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert (figures 24 et 25).

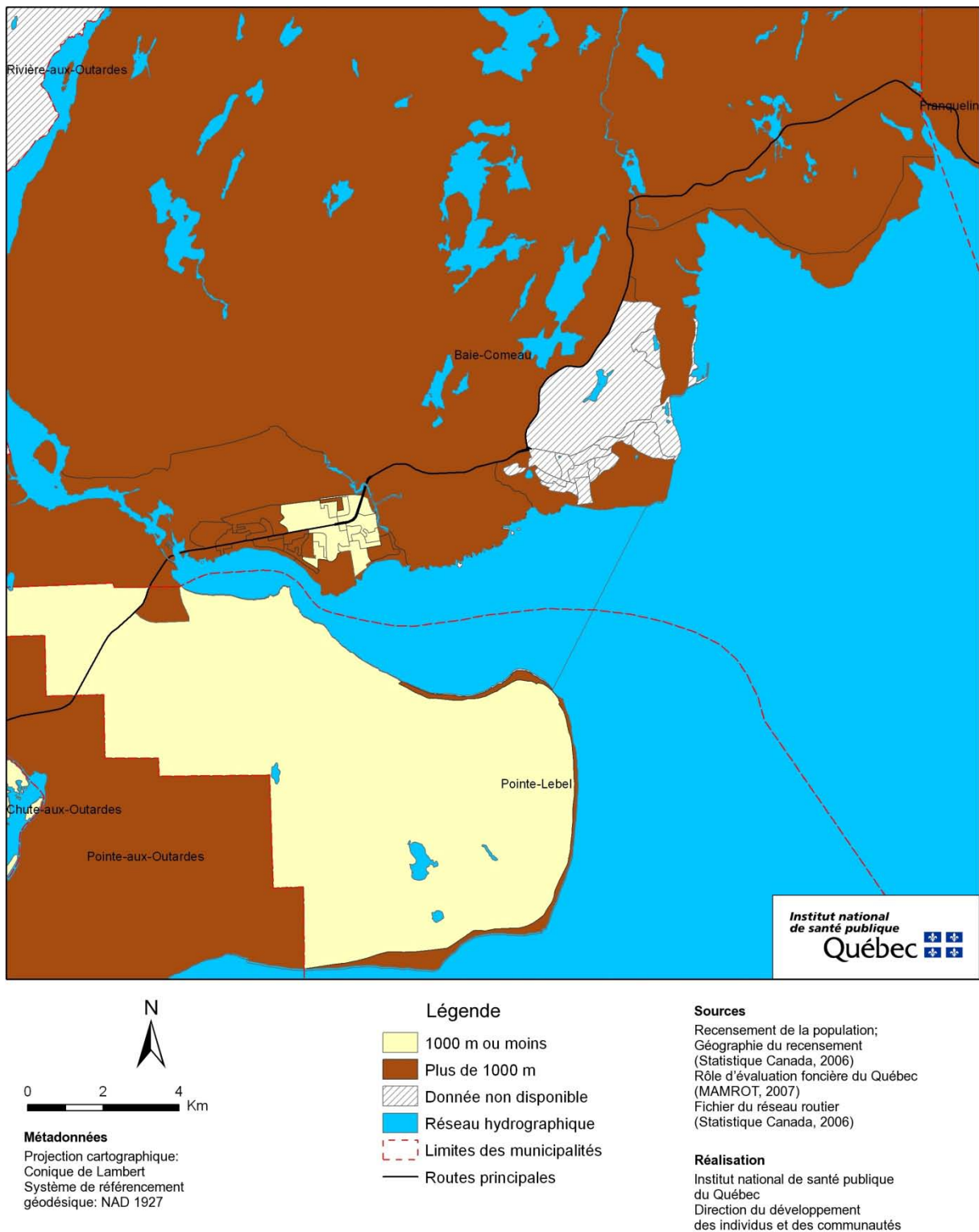


**Figure 23** Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD<sup>17</sup>

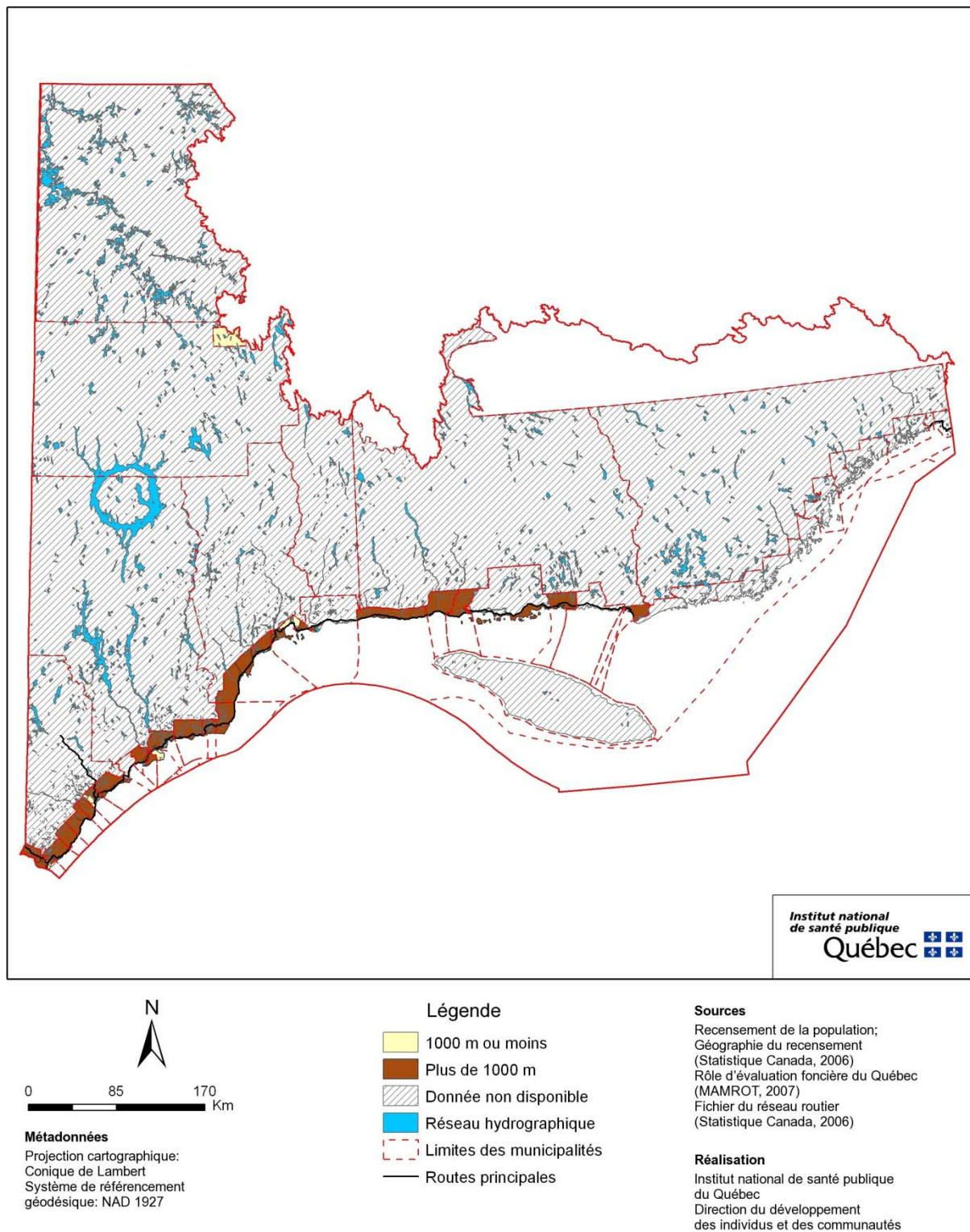
<sup>17</sup> Autres terrains de jeux et pistes athlétiques, parc à caractère récréatif et ornemental, parc pour la récréation en général, terrain de jeux, terrain de sport.



**Figure 24** Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Sept-Îles



**Figure 25** Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Baie-Comeau



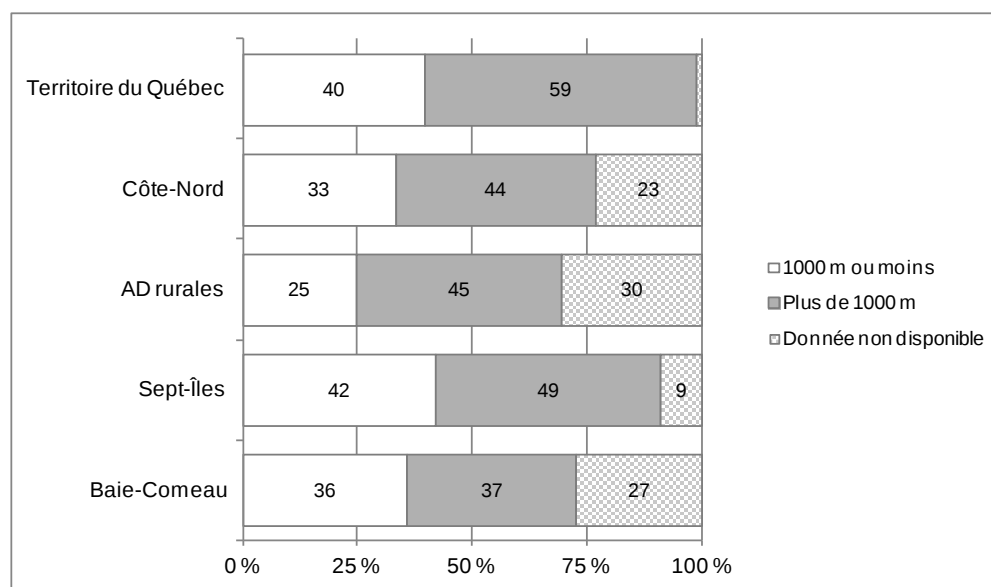
**Figure 26** Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, région de la Côte-Nord

## 2.9 ACCESSIBILITÉ AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES

### Méthode et faits saillants

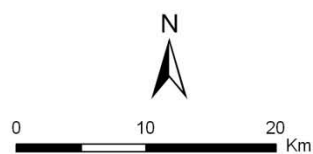
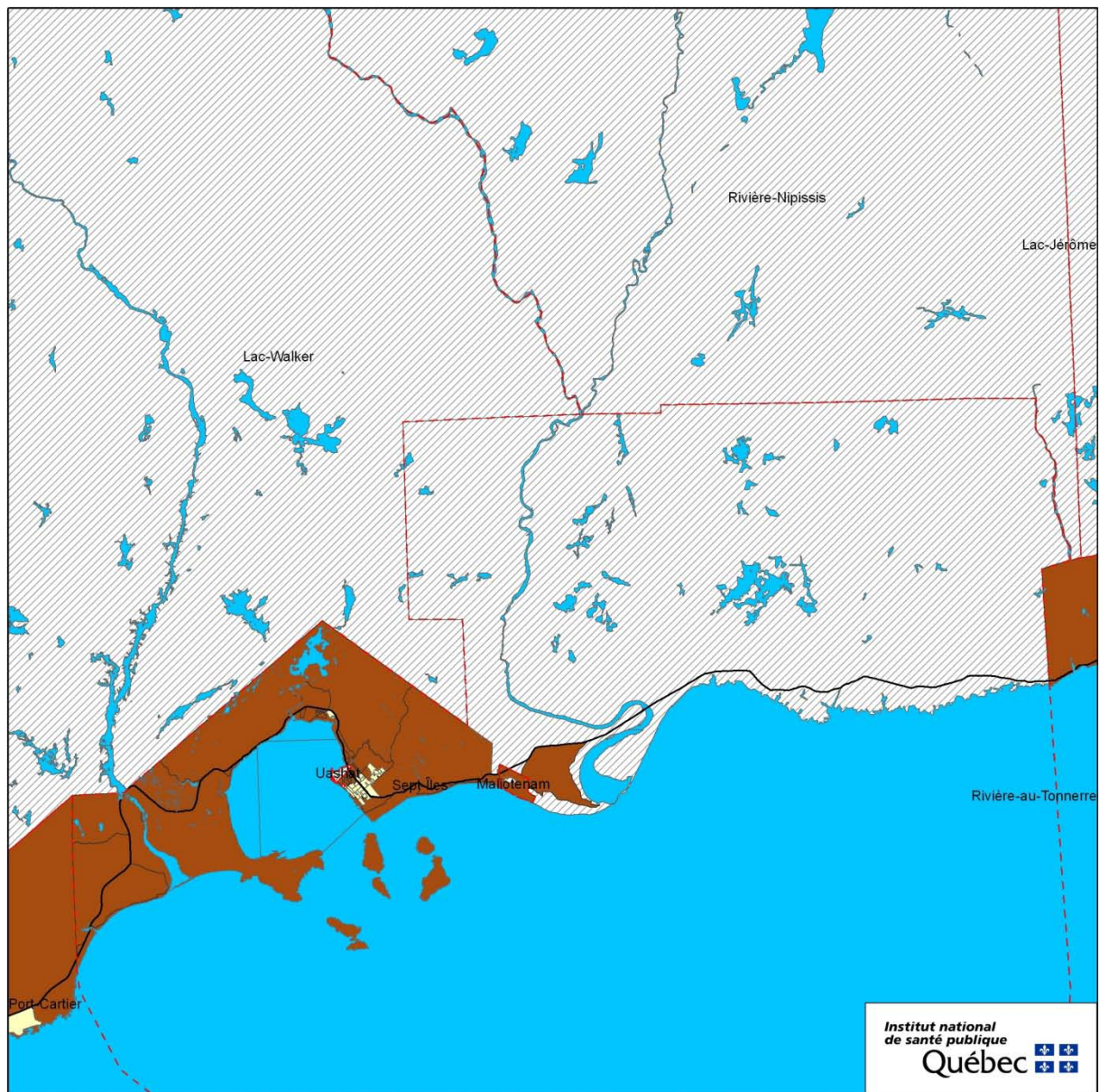
Les analyses de l'accessibilité aux infrastructures récréatives ont été réalisées à partir des données du rôle d'évaluation foncière de l'année 2007. Le rôle contenait pour la RSS de la Côte-Nord 56 unités d'évaluation foncière dédiées à des activités récréatives. Pour la RSS, nous pouvons évaluer à 0,52 infrastructure récréative pour 1000 habitants. Une bonne part (44 %) de la population est localisée à plus de 1000 mètres d'une infrastructure à caractère récréatif. Cette proportion est un peu moins élevée que celle observée pour l'ensemble du Québec dont le pourcentage est de 59 %. C'est à Sept-Îles qu'une part plus importante (42 %) de la population est localisée à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. À Baie-Comeau, près de 37 % de la population est localisée à plus de 1000 mètres. La figure 27 montre aussi que plusieurs portions du territoire n'ont pas de mesure d'accessibilité aux infrastructures récréatives.

Les figures 28, 29 et 30 montrent la variation spatiale des AD dont les infrastructures récréatives sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD des régions rurales sont pour la plupart localisées à plus de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. Toutefois, quelques centres d'AD rurales sont à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. La plupart des quartiers centraux des différentes agglomérations de recensement sont à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative (figures 28 et 29).



**Figure 27 Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1000 mètres<sup>18</sup>**

<sup>18</sup> Aréna et activités connexes (patinage sur glace), autres activités récréatives, autres activités sportives, autres activités sur glace, autres installations pour les sports, centres de ski (alpin et/ou de fond), centre de tir pour armes à feu, centre récréatif en général, centre sportif multidisciplinaire (couvert), équitation, gymnase et formation athlétique, piscine extérieure et activités connexes, piscines intérieures et activités connexes, piste de course, plage, salle ou salon de quilles, stade, terrain de golf (avec chalet et autres aménagements sportifs), terrain de golf (sans chalet et autres aménagements sportifs), terrain de sport, toboggan.



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

#### Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

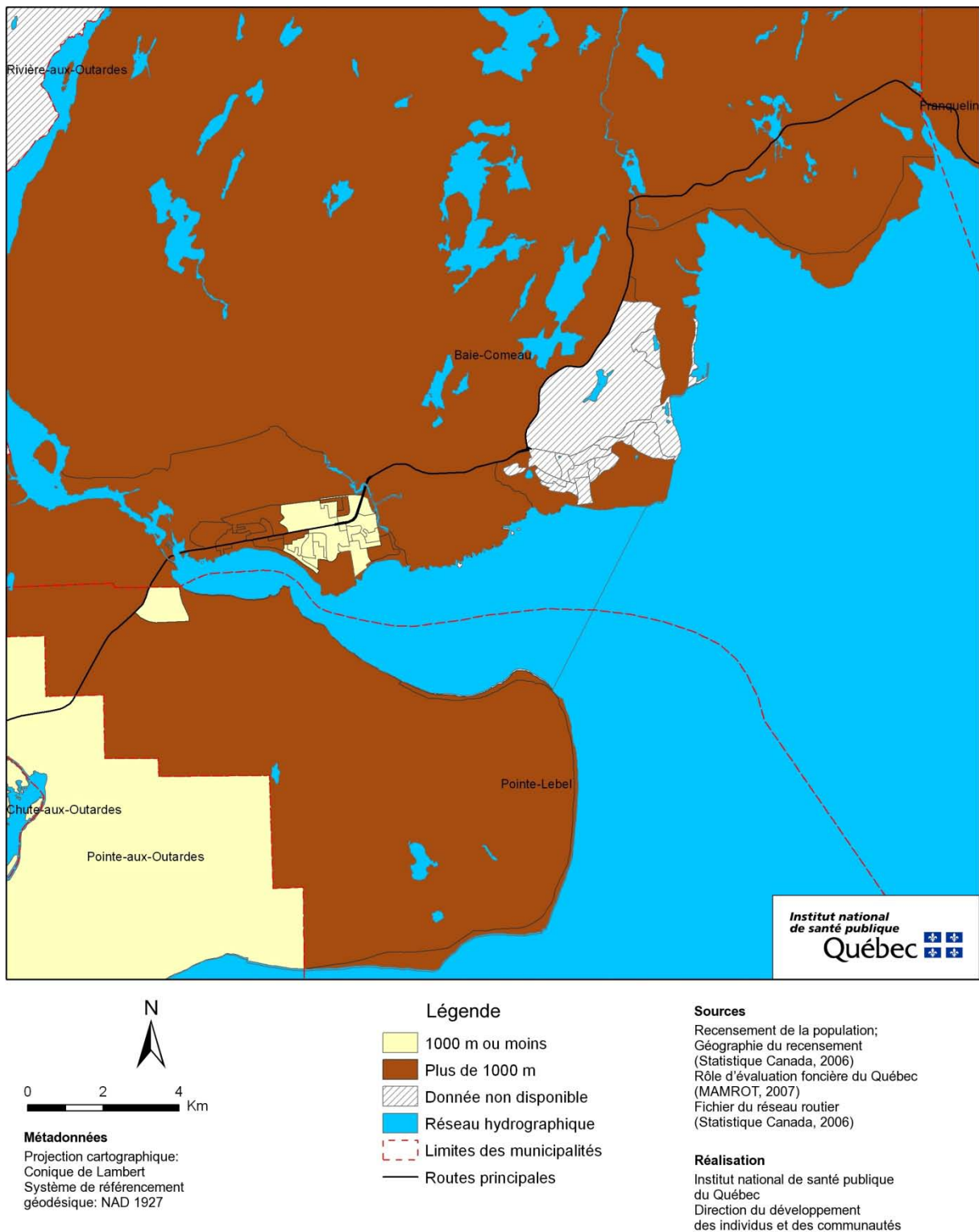
#### Sources

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

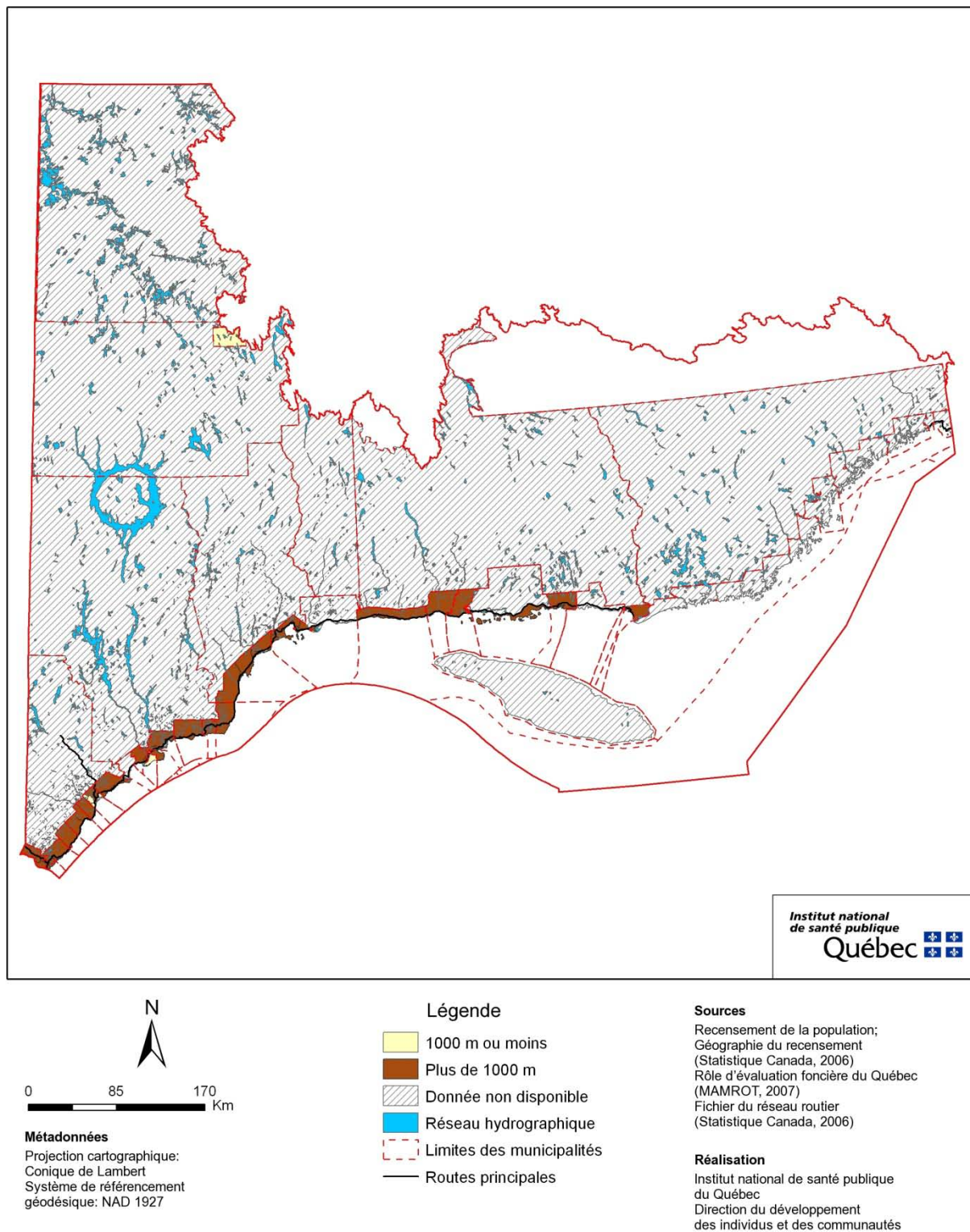
#### Réalisation

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 28** Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives,  
agglomération de Sept-Îles



**Figure 29** Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Baie-Comeau



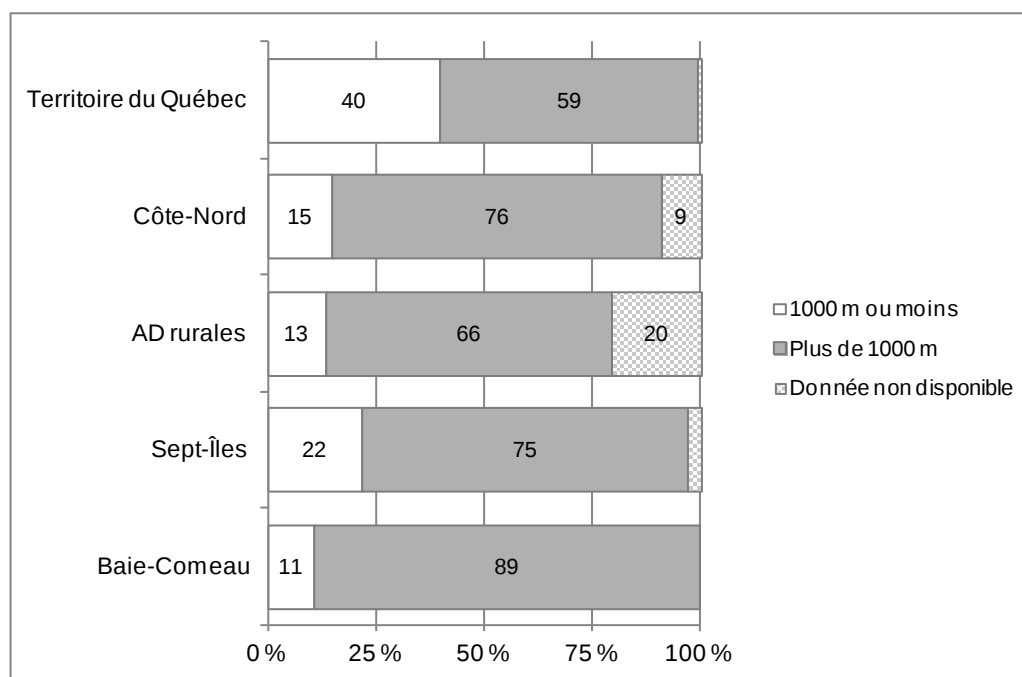
**Figure 30** Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région de la Côte-Nord

## 2.10 ACCESSIBILITÉ AUX COMMERCES D'ALIMENTATION

### Méthode et faits saillants

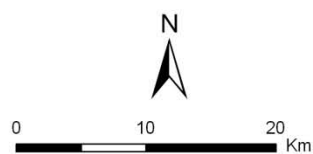
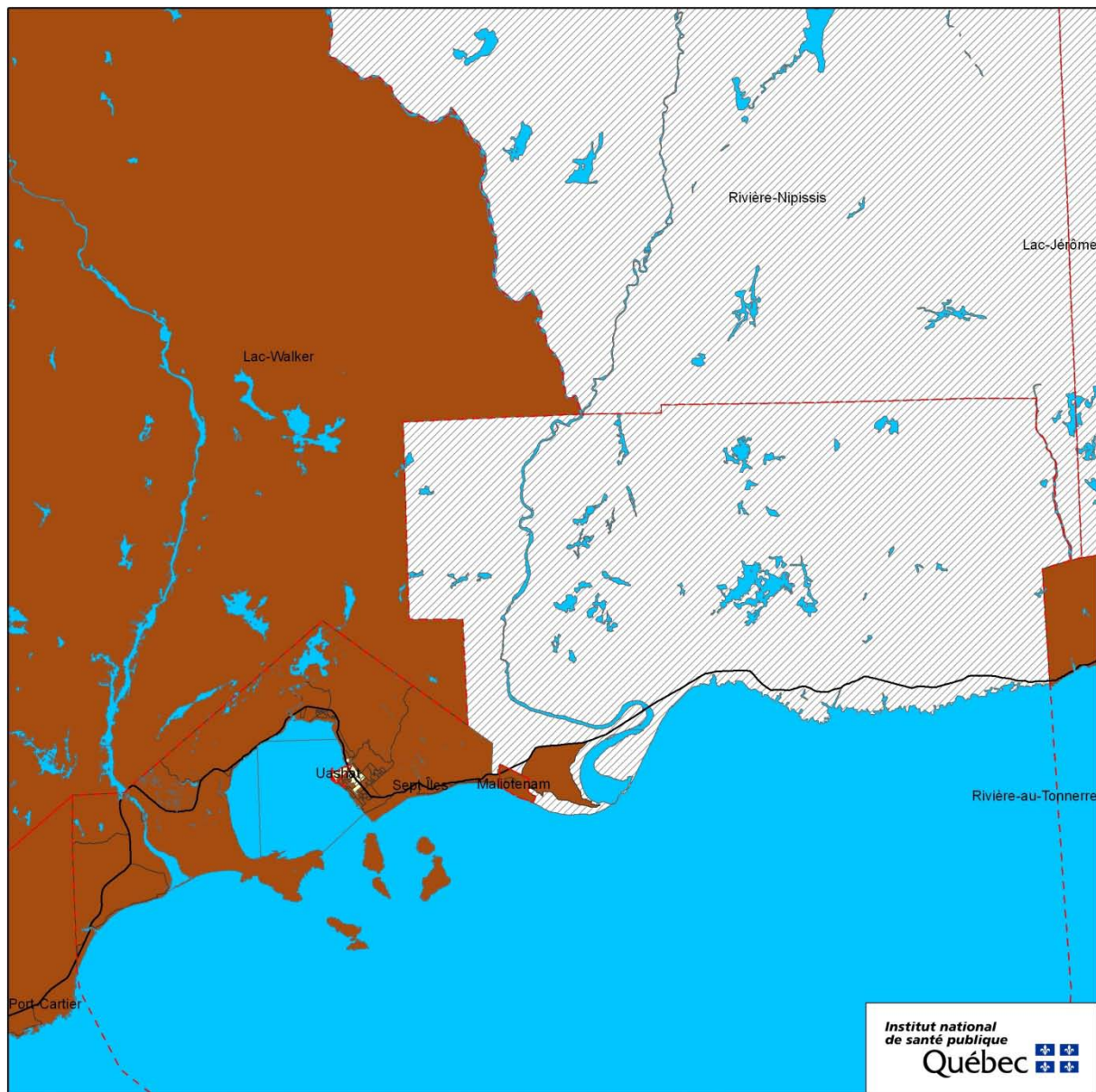
L'accessibilité aux commerces d'alimentation a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de la Côte-Nord 62 commerces d'alimentation. La distance moyenne entre les centres des AD et le commerce d'alimentation est de 34,5 kilomètres. Une forte majorité de la population de la RSS sont localisée à plus de 1000 mètres de ce type de commerces (76 %). Ce qui est au-dessus de la moyenne du Québec qui se situe à 59 %. À Sept-Îles, près de 22 % de la population est localisée à moins de 1000 mètres de ce type de commerce.

La figure 33 montre la variation spatiale des AD dont les commerces d'alimentation sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Comme il a été mentionné, la plupart des points centraux des quartiers sont localisés à plus de 1000 mètres des commerces d'alimentation. À l'intérieur de chaque agglomération, le portrait est différent. Plusieurs centres géographiques d'AD sont localisés à moins de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation comme le démontre les figures 31 et 32.



**Figure 31** Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres<sup>19</sup>

<sup>19</sup> Marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés.



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

#### Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

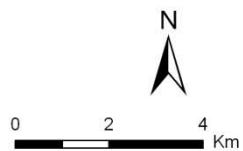
#### Sources

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

#### Réalisation

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 32** Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation,  
agglomération de Sept-Îles



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

#### Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

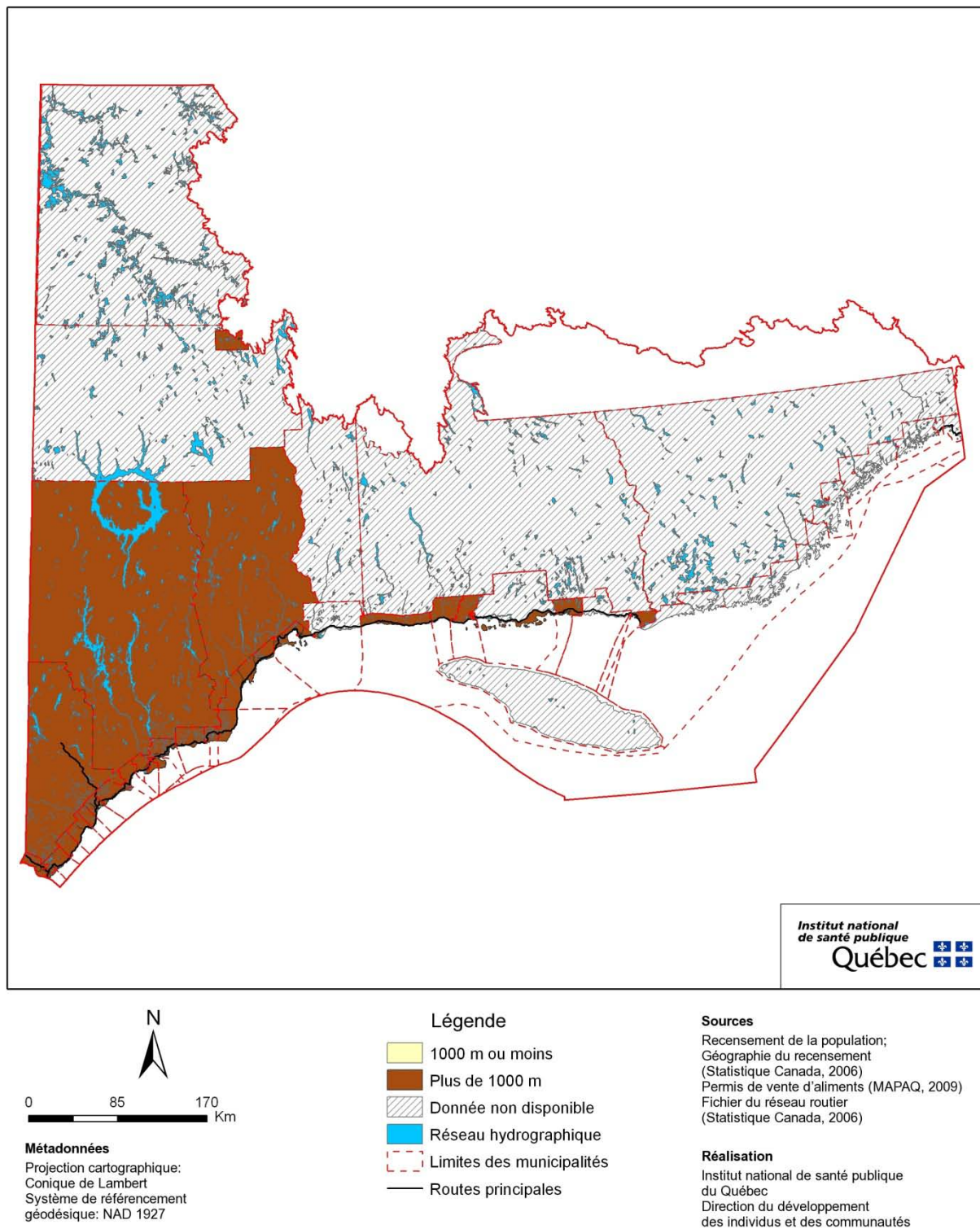
#### Sources

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

#### Réalisation

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 33** Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Baie-Comeau



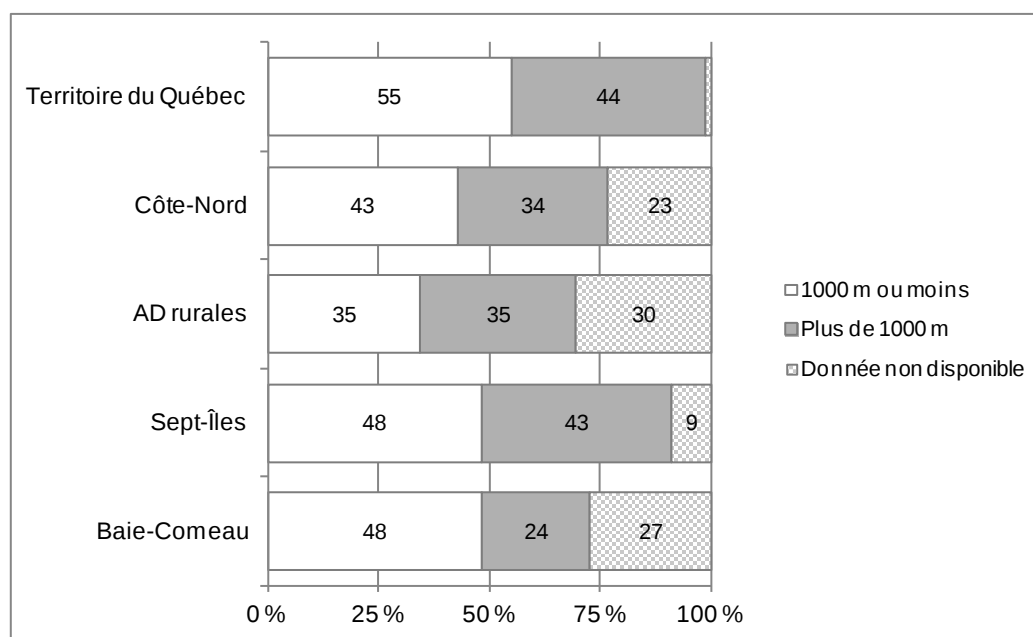
**Figure 34** Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, région de la Côte-Nord

## 2.11 ACCESSIBILITÉ AUX RESTAURANTS-MINUTE

### Méthode et faits saillants

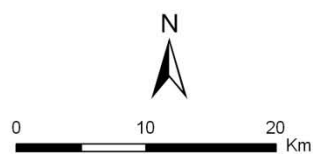
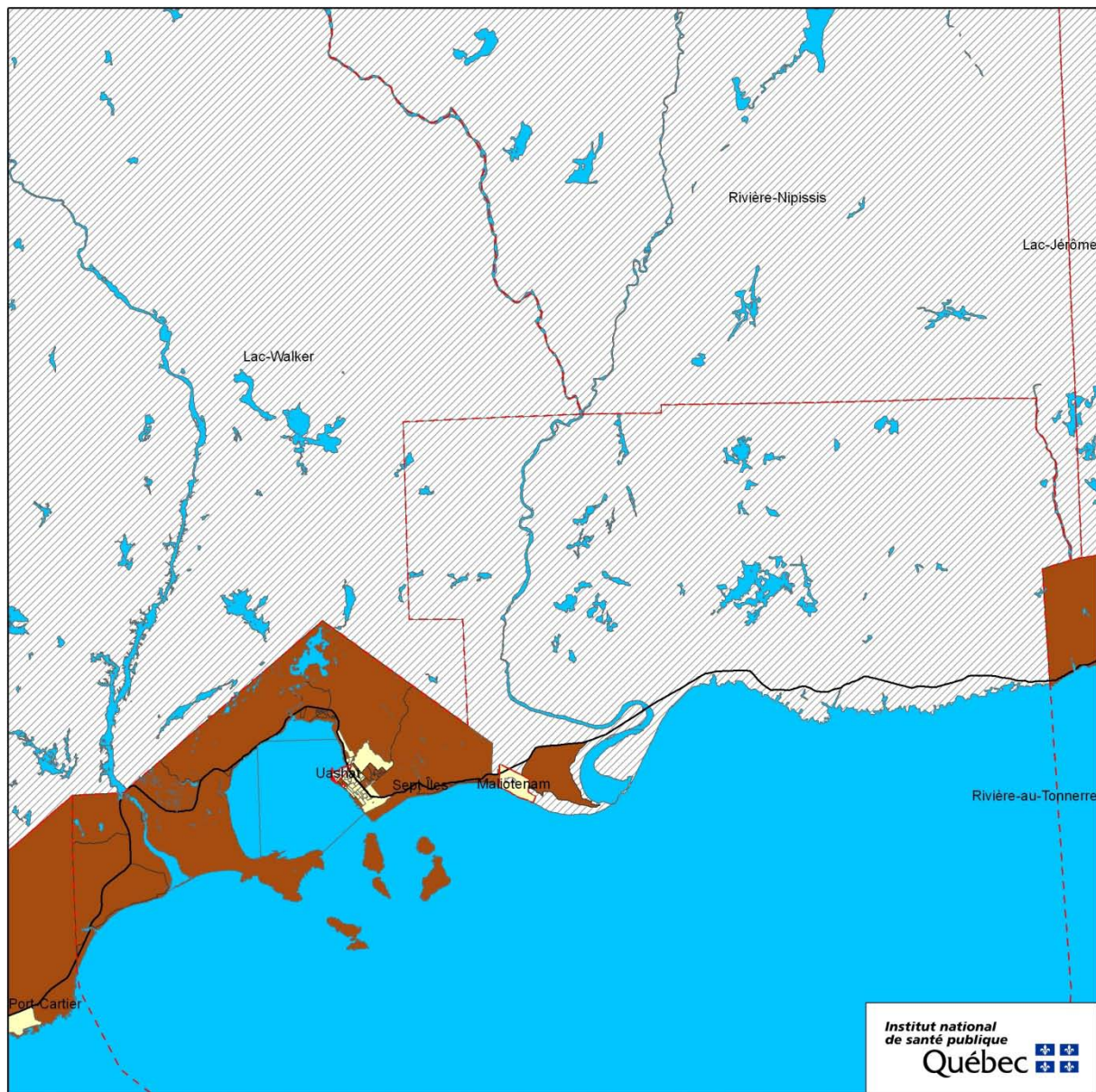
L'accessibilité aux restaurants-minute a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de la Côte-Nord 102 restaurants-minute soit 1,00 restaurant-minute pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un restaurant-minute est de 26,00 km. Près de la moitié de la population de la RSS de la Côte-Nord est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un restaurant-minute (43 %). Cette proportion est moins élevée que celle du Québec (55 %). Dans les agglomérations urbaines de la région, les proportions de la population ayant au moins un restaurant-minute à moins de 1000 mètres sont plus élevées que dans l'ensemble de la RSS (48 %).

L'accessibilité des restaurants-minute est beaucoup plus importante dans les agglomérations urbaines où la concentration de la population est plus élevée (figures 36 et 37).



**Figure 35** Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres<sup>20</sup>

<sup>20</sup> Casse-croûte, restaurants mets pour emporter et restaurants à service rapide.



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

#### Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

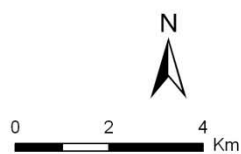
#### Sources

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

#### Réalisation

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 36** Carte d'accessibilité aux restaurants minute, agglomération de Sept-Îles



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

#### Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

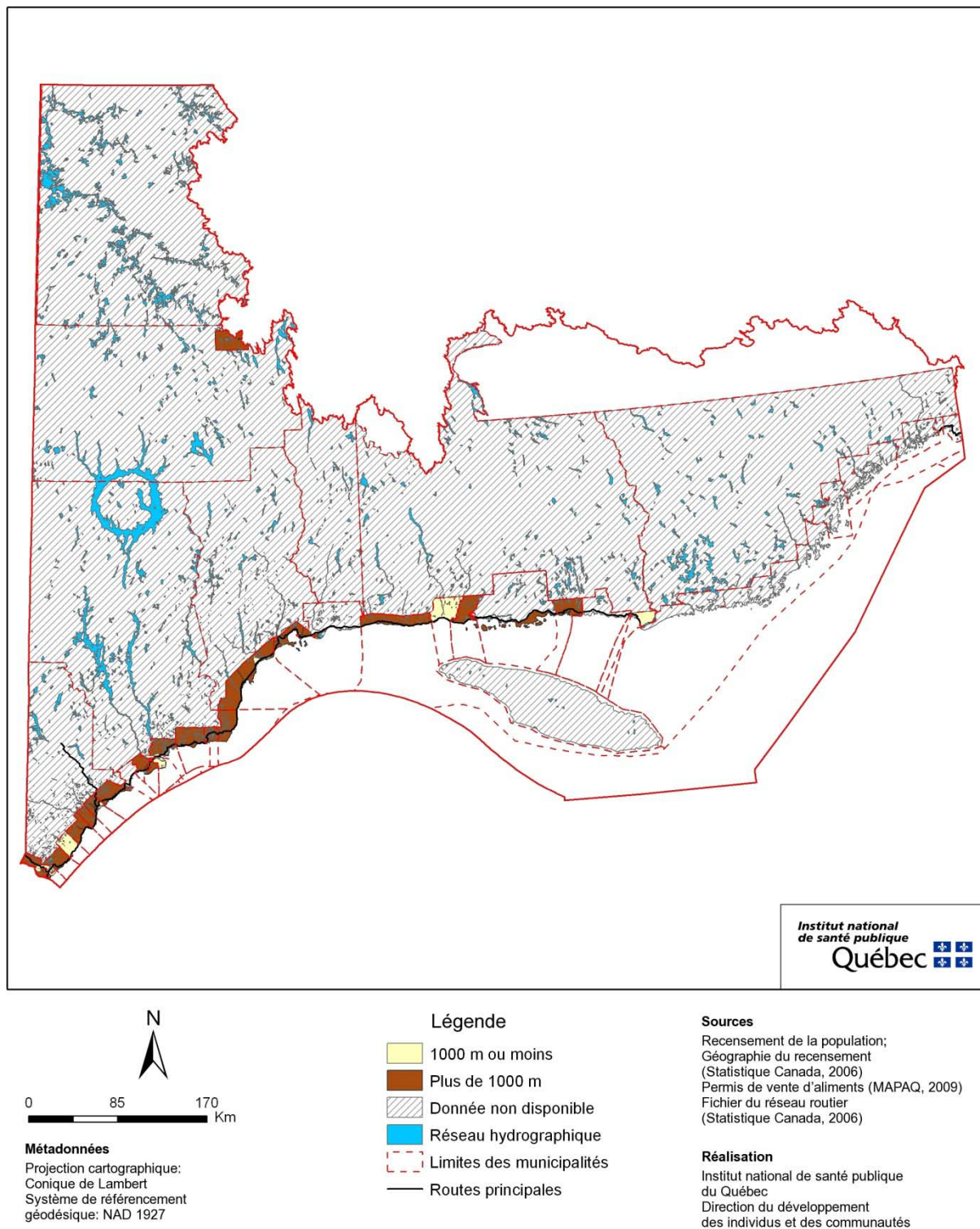
#### Sources

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

#### Réalisation

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 37** Carte d'accessibilité aux restaurants minute,  
agglomération de Baie-Comeau



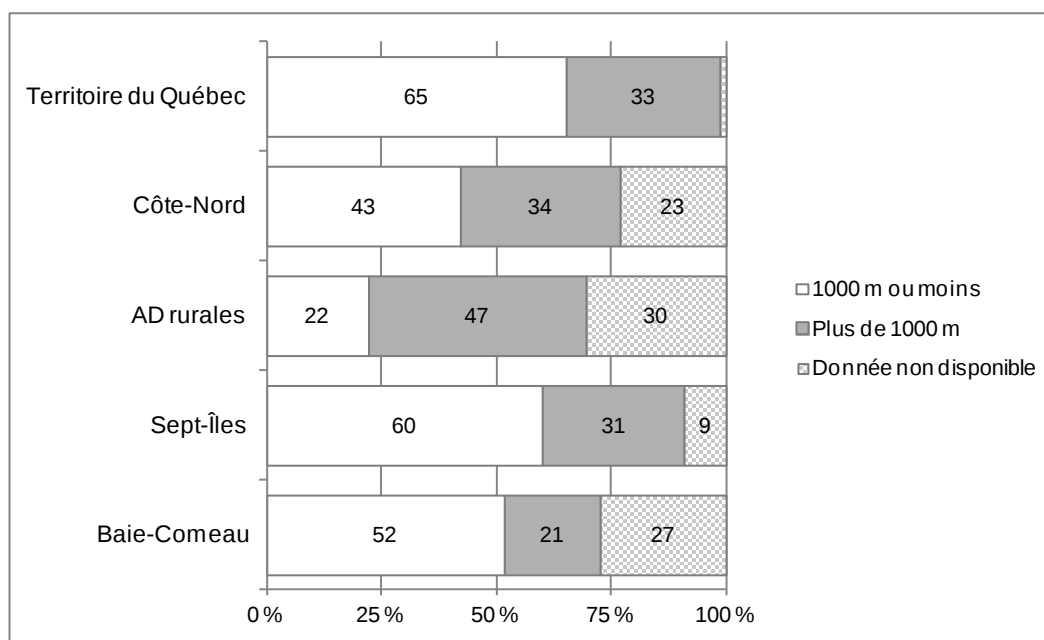
**Figure 38** Carte d'accessibilité aux restaurants minute, région de la Côte-Nord

## 2.12 ACCESSIBILITÉ AUX DÉPANNEURS

### Méthode et faits saillants

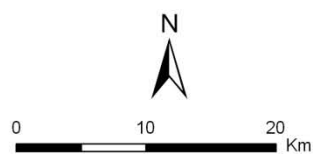
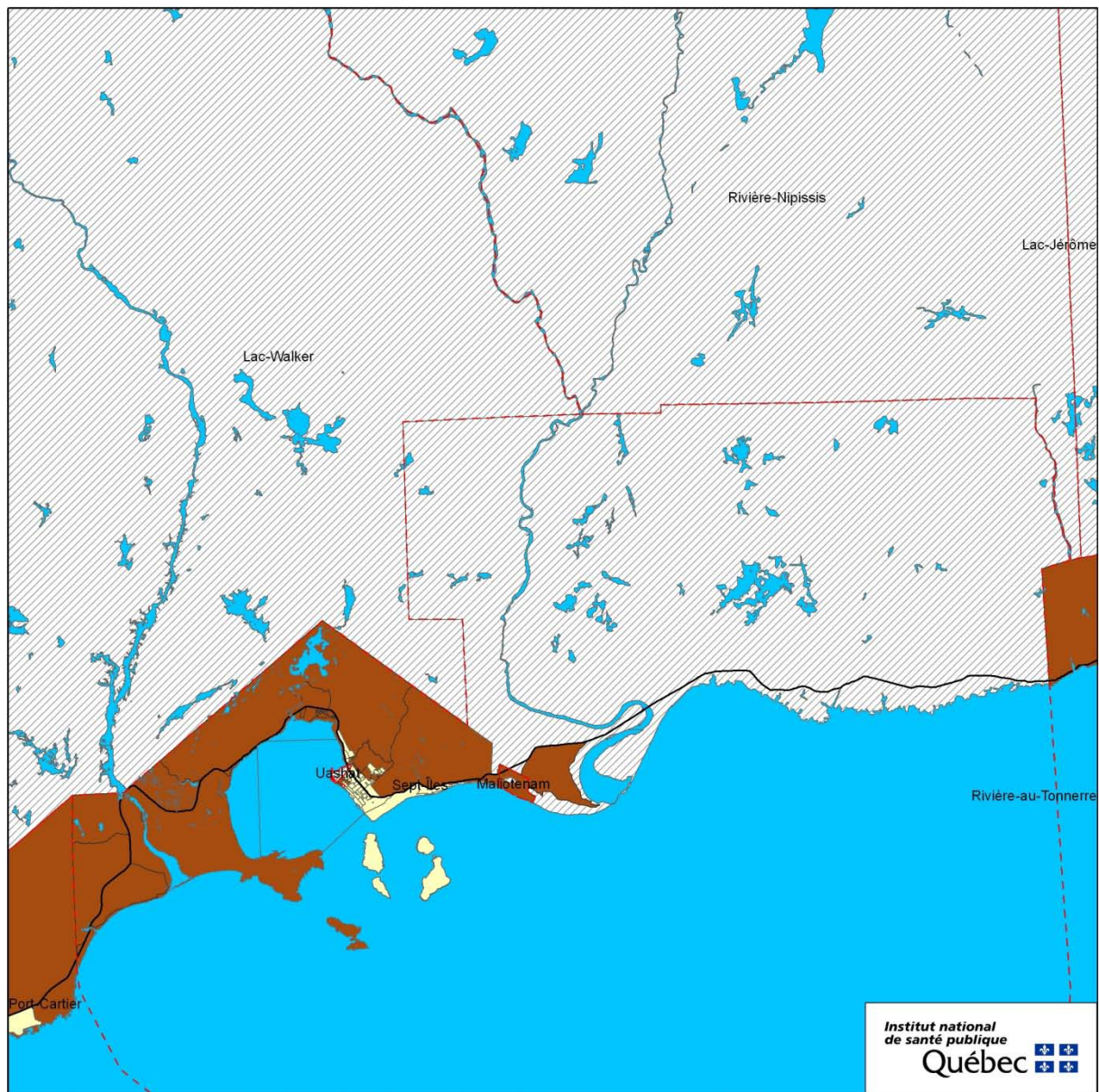
L'accessibilité aux dépanneurs a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de la Côte-Nord 66 dépanneurs soit 0,66 dépanneur pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un dépanneur est de 26,7 km. Près de la moitié de la population de la RSS de la Côte-Nord est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un dépanneur (43 %). Cette proportion est moins élevée que celle du Québec (65 %). Dans les agglomérations urbaines de la région, les proportions de la population ayant au moins un dépanneur à moins de 1000 mètres sont plus élevées que dans l'ensemble de la RSS. Dans l'agglomération de Sept-Îles, 60 % de la population se situe dans un quartier qui est localisé à moins de 1000 mètres d'un dépanneur.

L'accessibilité au dépanneur est beaucoup plus importante dans les agglomérations urbaines où la concentration de la population est plus élevée (figures 39 et 40). Toutefois, plusieurs dépanneurs sont localisés dans les AD à caractère rural. Les populations de ces AD sont localisées à moins de 1000 mètres d'un dépanneur.



**Figure 39** Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres<sup>21</sup>

<sup>21</sup> Dépanneurs et stations-service avec dépanneurs.



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

#### Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

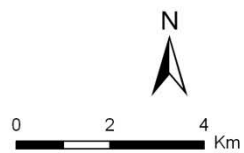
#### Sources

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

#### Réalisation

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 40** Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Sept-Îles



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

#### Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

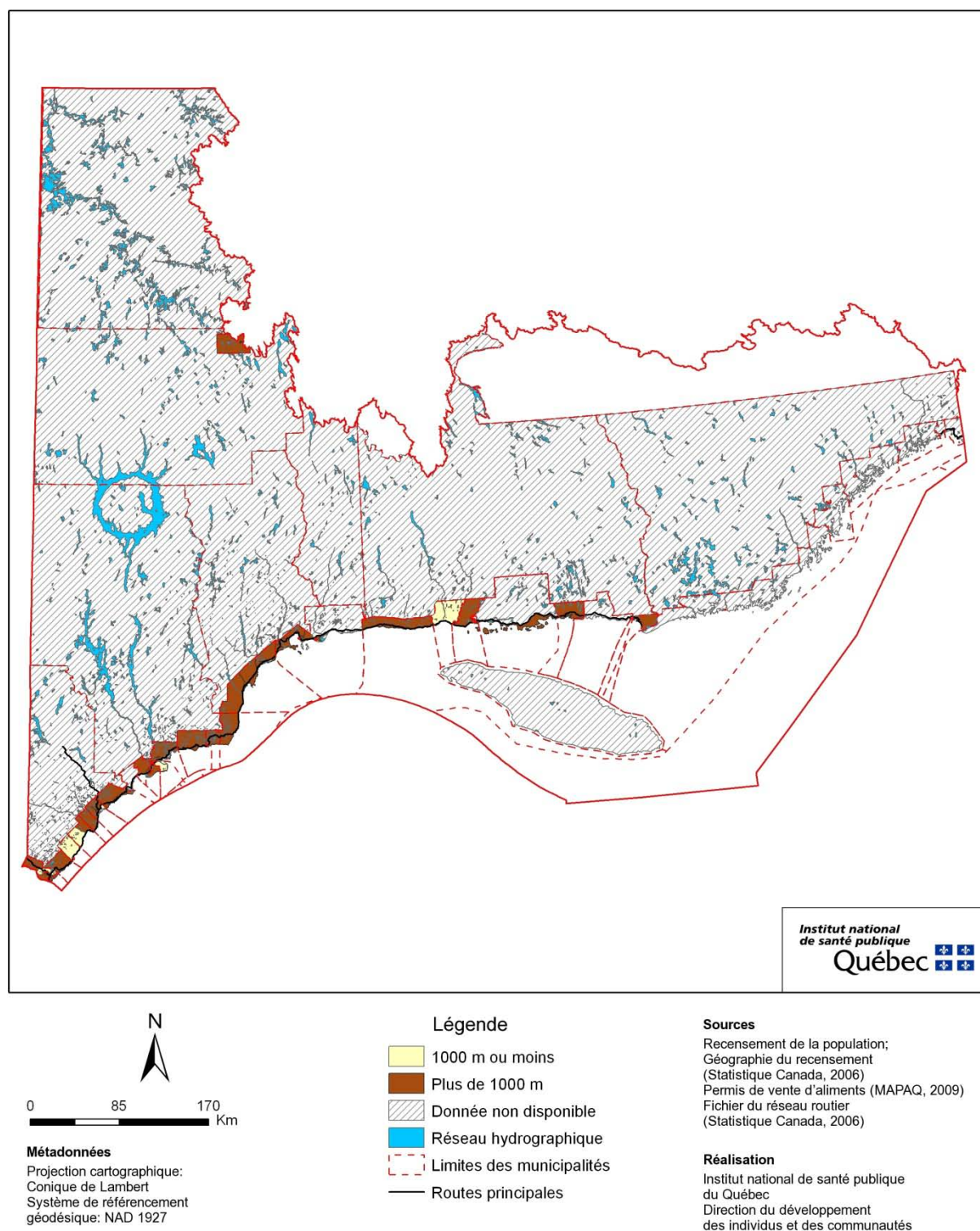
#### Sources

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

#### Réalisation

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 41** Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Baie-Comeau



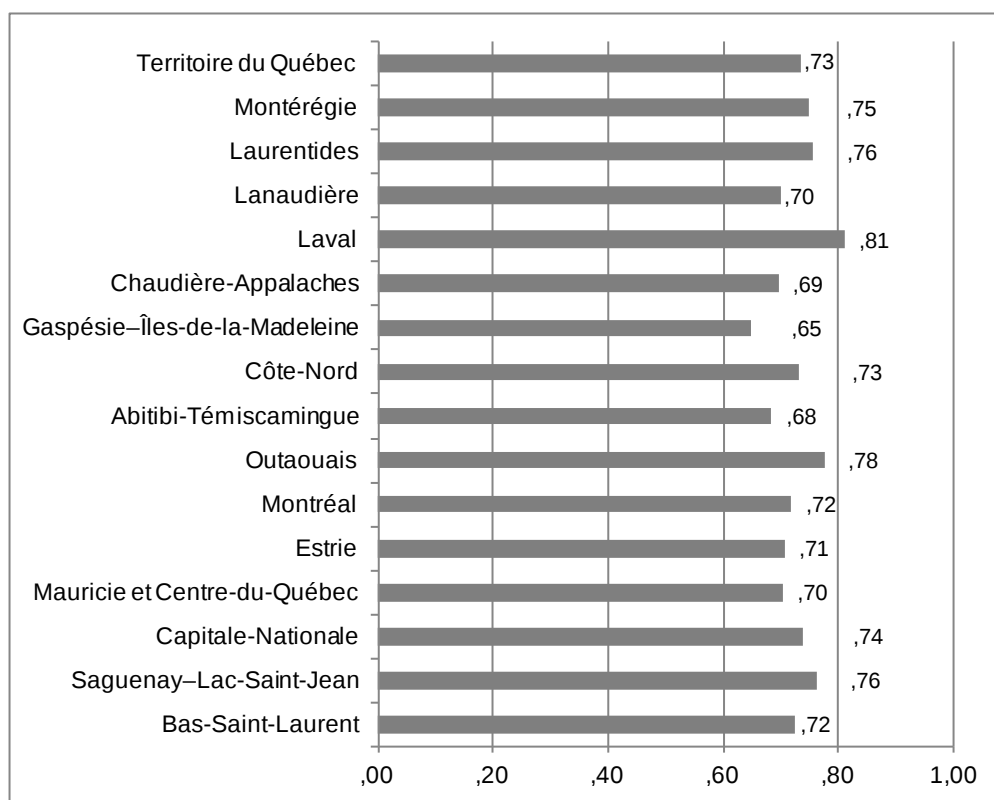
**Figure 42** Carte d'accessibilité aux dépanneurs, région de la Côte-Nord

## 2.13 INDICE D'ENVIRONNEMENT DU COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE

### Méthode et faits saillants

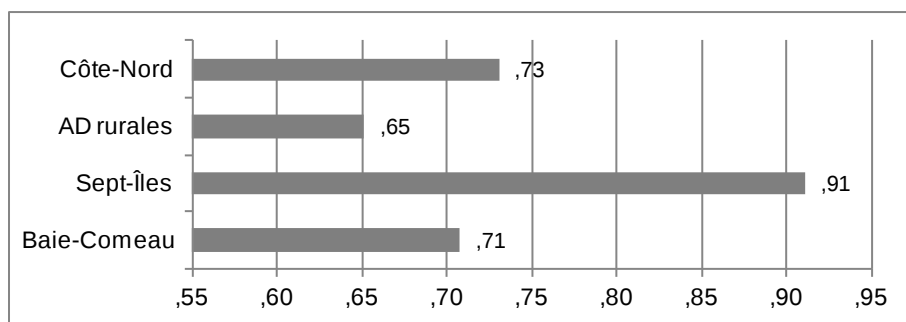
Un indice a été calculé à l'échelle de la RSS et des agglomérations de recensement. Cet indice prend en compte le nombre de dépanneurs, le nombre de restaurants-minute et le nombre de commerces d'alimentation (marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés). Cet indice varie de 0 à 1, une valeur élevée de l'indice signifie que le nombre de dépanneurs et de restaurants-minute surpasse le nombre de commerces d'alimentation pour le territoire donné. Une valeur de 0,5 signifie qu'il y a le même nombre de restaurants-minute, de dépanneurs et de commerces d'alimentation pour la région donnée. Pour l'ensemble du Québec, l'indice se situe à 0,73 comparativement à 0,73 pour la RSS de la Côte-Nord (figure 42).

À l'échelle des agglomérations de recensement, c'est à Sept-Îles que l'indice est le plus élevé (0,91) et à Baie-Comeau où il est le plus faible (0,71). L'indice est plus faible dans l'ensemble des zones dites rurales de la RSS comparativement aux zones urbaines. Dans ces zones rurales, même si le nombre de commerces d'alimentation est considérable (38), il demeure que le nombre de restaurants-minute et de dépanneurs est plus important (68) (figure 43). Le paysage alimentaire de la région est surtout caractérisé par les restaurants-minute et les dépanneurs.



**Figure 43 Indice, régions et Québec**

Sources : MAPAQ, 2009, DMTI, 2007 et Statistique Canada, 2006.



**Figure 44**    **Indice, RSS de la Côte-Nord, agglomérations et Québec**

Sources : MAPAQ, 2009, DMTI, 2007 et Statistique Canada, 2006.

### 3 CONCLUSION

Il a été montré dans ce portrait que la RSS de la Côte-Nord contient des éléments de l'environnement bâti et de l'environnement des services pouvant soutenir l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation. Par exemple, l'accessibilité aux sentiers est importante, le niveau de verdure des régions urbaines de la RSS est élevé. De plus, certains quartiers centraux des agglomérations de la région ont un potentiel piétonnier élevé. D'autres éléments sont, selon les résultats obtenus, moins favorables tels que la faible accessibilité aux infrastructures récréatives et aux commerces d'alimentation.

Le portrait de l'environnement bâti de la RSS de la Côte-Nord peut servir à soutenir les instances régionales et locales dans leurs actions dont les objectifs sont de développer des environnements favorables reliées à l'adoption de saines habitudes de vie au sein de la population. Les données présentées dans ce portrait peuvent aussi initier et compléter un travail de terrain réalisé à l'échelle régionale ou locale. Il est possible de consulter de façon interactive les différents indicateurs de ce portrait à l'adresse suivante : <http://environnementbati.inspq.qc.ca/>.



## RÉFÉRENCES

- (1) Dictionnaire du recensement de 2006 (produits de référence : Recensement de 2006) [computer program]. Ottawa : Statistique Canada; 2006.
- (2) Robitaille E, INSPQ. Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie. Montréal : INSPQ; 2011.



## **ANNEXE**



**Tableau 3 Variables de l'environnement bâti**

|                                                                 | Côte-Nord | Québec   |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|----------|
| Proportion de constructions d'avant 1946 (%)                    | 3,00      | 11,54    |
| Densité de destinations                                         | 475,43    | 1 070,13 |
| Connexité                                                       | 36,10     | 56,52    |
| Densité résidentielle                                           | 11,82     | 21,09    |
| Mixité de l'utilisation du sol                                  | 0,26      | 0,25     |
| Densité de végétation                                           | - 0,01    | - 0,10   |
| Potentiel piétonnier                                            | - 1,14    | 0,00     |
| Nombre de lieux d'activités récréatives par millier d'habitants | 0,52      | 0,38     |
| Nombre de commerces d'alimentation par millier d'habitants      | 0,67      | 0,53     |
| Nombre de dépanneurs par millier d'habitants                    | 0,66      | 0,68     |
| Nombre d'espaces verts par millier d'habitants                  | 0,92      | 0,88     |
| Nombre de restaurants minute par millier d'habitants            | 1,00      | 0,71     |
| Nombre de sentiers par millier d'habitants                      | 16,37     | 5,06     |
| Distance (en m) entre centroïde de l'AD et...                   |           |          |
| le lieu d'activités récréatives le plus proche                  | 7 103,05  | 2 208,79 |
| le commerce d'alimentation le plus proche                       | 34 532,90 | 4 489,21 |
| le dépanneur le plus proche                                     | 26 661,30 | 1 693,57 |
| l'espace vert le plus proche                                    | 5 816,65  | 1 639,49 |
| le restaurant minute le plus proche                             | 25 997,94 | 2 069,42 |
| le sentier le plus proche                                       | 1 343,19  | 2 697,95 |
| Indice de l'environnement alimentaire                           | 0,73      | 0,73     |
| Nombre de commerces d'alimentation                              | 62        | 3 805    |
| Nombre de dépanneur                                             | 66        | 4 953    |
| Nombre d'espaces verts                                          | 100       | 8 656    |
| Nombre de restaurants minute                                    | 102       | 5 264    |
| Nombre de sentiers                                              | 1 493     | 39 823   |
| Nombre de lieux d'activités récréatives                         | 56        | 2 792    |





EXPERTISE  
CONSEIL



INFORMATION



FORMATION

[www.inspq.qc.ca](http://www.inspq.qc.ca)



RECHERCHE  
ÉVALUATION  
ET INNOVATION



COLLABORATION  
INTERNATIONALE



LABORATOIRES  
ET DÉPISTAGE

Institut national  
de santé publique

Québec

